

**Royaume du Maroc**  
**Haut-commissariat au Plan**  
**Direction Régionale de Fès-Meknès**  
**Direction Provinciale à Meknès**

**Pauvreté monétaire et multidimensionnelle**  
**2014**

Préfecture de Meknès



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	9
<b>I. Concepts et définition de la pauvreté monétaire</b> .....	13
<b>II. Niveaux et évolutions des indicateurs de la pauvreté monétaire</b> .....	15
<b>II.1. Niveau régional</b> .....	15
II.1.1. Taux de pauvreté monétaire en 2014 .....	15
II.1.2. Evolution du taux de pauvreté monétaire 2004-2014 .....	16
II.1.3. Taux de vulnérabilité en 2014 .....	17
<b>II.2. Niveau provincial</b> .....	18
II.2.1. Taux de pauvreté monétaire en 2014 .....	18
II.2.2. Evolution du taux de pauvreté monétaire 2004-2014 .....	18
II.2.3. Taux de vulnérabilité en 2014 .....	19
<b>II.3. Niveau communal</b> .....	20
II.3.1. Taux de pauvreté et de vulnérabilité en 2014.....	20
II.3.2. Evolution de la pauvreté monétaire 2004-2014 .....	23
II.3.2.1. Evolution des communes de la préfecture de Meknès .....	23
II.3.2.2. Evolution des communes rurales cibles de l'INDH.....	24
<b>Chapitre II : Pauvreté multidimensionnelle</b> .....	25
<b>I. Approche méthodologique de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle</b> .....	27
<b>II. Niveaux et évolutions de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle entre 2004-2014</b>	29
<b>II.1. Niveau régional</b> .....	29
II.1.1. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les régions .....	29
II.1.2. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la région Fès-Meknès par milieu de résidence .....	30
<b>II.2. Niveau provincial</b> .....	31
II.2.1. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les préfectures et provinces.....	31
II.2.2. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence.....	32
<b>II.3. Niveau communal</b> .....	33
II.3.1. Indices de la pauvreté multidimensionnelle (2004-2014) des communes de la préfecture de Meknès .....	33
II.3.2. Evolution de la pauvreté multidimensionnelle des communes rurales cibles de l'INDH de la préfecture de Meknès 2004-2014.....	35
<b>III. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle</b> .....	36

<b>III.1. Niveau régional</b> .....	36
III.1.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation selon les régions .....	36
III.1.2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et par région en 2014 par milieu de résidence .....	38
<b>III.2. Niveau Provincial</b> .....	39
III.2.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation selon les préfectures et provinces en 2014 .....	39
III.2.2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation de la préfecture de Meknès en 2014 par milieu de résidence .....	40
<b>III.3. Niveau communal</b> .....	41
III.3.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation selon Communes de la préfecture de Meknès en 2014 par milieu de résidence .....	41
III.3.2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation des communes rurales cibles de l'INDH en 2014 .....	45
<b>IV. Noyau dur de la pauvreté</b> .....	47
<b>IV.1. Niveau régional</b> .....	47
IV.1.1. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) des régions en 2014.....	47
IV.1.2. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès par milieu de résidence en 2014.....	50
<b>IV.2. Niveau Provincial</b> .....	51
IV.2.1 Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) selon les préfectures et provinces en 2014 .....	51
IV.2.2. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence en 2014.....	53
<b>IV.3. Niveau communal</b> .....	53
IV.3.1. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) selon les communes en 2014 .....	53
IV.3.2. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) des communes rurales cibles de l'INDH en 2014.....	56
<b>Conclusion</b> .....	58
<b>Annexe</b> .....	61

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1:</b> Taux de pauvreté monétaire (en%), selon les régions en 2014.....	15
<b>Tableau 2:</b> Evolution du taux de pauvreté monétaire (en%) par région (2004-2014) .....	16
<b>Tableau 3:</b> Taux de vulnérabilité (en%) par région en 2014.....	17
<b>Tableau 4:</b> Taux de pauvreté monétaire (en%) selon les préfectures et provinces en 2014 .....	18
<b>Tableau 5:</b> Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) par province (2004-2014) .....	18
<b>Tableau 6:</b> Taux de vulnérabilité (en%) selon les préfectures et provinces en 2014.....	19
<b>Tableau 7:</b> Taux de pauvreté et de vulnérabilité (en%) par commune en 2014.....	20
<b>Tableau 8:</b> Répartition des communes de la préfecture selon le milieu et la classe de taux de pauvreté monétaire en 2014 .....	21
<b>Tableau 9:</b> Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) par commune (2004-2014).....	23
<b>Tableau 10:</b> Evolution du taux de pauvreté monétaire (en%) selon les communes rurales cibles de l'INDH 2004-2014 .....	24
<b>Tableau 11:</b> Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les régions.....	29
<b>Tableau 12:</b> Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la région Fès-Meknès par milieu de résidence.....	30
<b>Tableau 13:</b> Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %)selon les préfectures et provinces de la région de Fès-Meknès .....	31
<b>Tableau 14:</b> Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence .....	32
<b>Tableau 15:</b> Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les communes de la préfecture de Meknès .....	33
<b>Tableau 16:</b> Evolution du taux de pauvreté multidimensionnelle (en%) selon les communes rurales cibles de l'INDH (2004-2014) .....	35
<b>Tableau 17:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les régions en 2014 .....	36
<b>Tableau 18:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation de la région de Fès-Meknès par milieu de résidence en 2014 .....	38
<b>Tableau 19:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les préfectures et provinces en 2014 .....	39
<b>Tableau 20:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation de la préfecture de Meknès par milieu de résidence en 2014 .....	40
<b>Tableau 21:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon Communes en 2014 .....	42
<b>Tableau 22:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation privation des communes rurales cibles de l'INDH en 2014.....	45
<b>Tableau 23:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) selon les régions en 2014 .	47
<b>Tableau 24:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès par milieu de résidence en 2014.....	50
<b>Tableau 25:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) selon les préfectures et provinces en 2014.....	51
<b>Tableau 26:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence en 2014 .....	53

<b>Tableau 27:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) selon les communes en 2014	54
<b>Tableau 28:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) des communes rurales cibles de l'INDH en 2014	56

## Liste des figures

<b>Figure 1:</b> Évolution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les régions entre 2004 et 2014 .....	29
<b>Figure 2:</b> Évolution du taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) des préfectures et provinces de la région de Fès-Meknès entre 2004 et 2014 .....	31
<b>Figure 3:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et par région en 2014 .....	37
<b>Figure 4:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les préfectures et provinces en 2014 .....	39
<b>Figure 5:</b> Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et par commune en 2014 .....	43
<b>Figure 6:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès en 2014 .....	49
<b>Figure 7:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la nation en 2014 .....	49
<b>Figure 8:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la préfecture de Meknès en 2014 .....	52
<b>Figure 9:</b> Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès en 2014 .....	52





## **Introduction**

Afin de diagnostiquer le degré de la pauvreté monétaire de la population marocaine, et en se référant à l'approche monétaire de la Banque mondiale, le HCP a mené des études pour mieux estimer la distribution des ressources financières dont disposent les ménages, à savoir la dépense comme mesure du niveau de vie de la population. Cependant, la Pauvreté peut rimer également avec mauvaise santé, éducation insuffisante, faible revenu, logement précaire, ou encore travail non protégé... Ainsi, La pauvreté recouvre alors multiples dimensions.

Dans ce cadre, le HCP a produit la cartographie multidimensionnelle qui fournit des indices statistiques sur le dénuement social en termes de privation sur des espaces géographiques homogènes permettant de dégager les facteurs de la pauvreté pour des petites zones géographiques, telles que les communes.

Ce présent rapport, traite d'abord la pauvreté monétaire et vulnérabilité, ainsi que les indices de la pauvreté multidimensionnelle au niveau régional, provincial, et communal. De plus, il examine comment une mesure agrégée de la pauvreté multidimensionnelle apporte un plus par rapport à un assemblage d'indicateurs de privation, et présente finalement le noyau dur de la pauvreté au plan national, régional, provincial, et communal.



**Chapitre I : Pauvreté monétaire et  
vulnérabilité**



## I. Concepts et définition de la pauvreté monétaire<sup>1</sup>

Les indicateurs de la cartographie de la pauvreté offrent un diagnostic régional, provincial et communal de la pauvreté monétaire, la vulnérabilité et l'inégalité du niveau de vie. Ils se rapportent au découpage territorial qui prévalait au 1er septembre 2014, date de référence du dernier recensement général de la population et de l'habitat.

Le HCP fonde la mesure et la cartographie de la pauvreté sur le concept de la pauvreté monétaire tel que défini par la Banque Mondiale. Les mesures de la pauvreté et de la vulnérabilité monétaires sont établies en majorant le seuil de la pauvreté alimentaire par une allocation non alimentaire. L'allocation non-alimentaire est déterminée conformément à l'approche préconisée par cette institution internationale. Selon cette approche :

- Le seuil de la pauvreté alimentaire est approché par le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories (1984 kilos calories par jour et par personne) ; norme recommandée par la FAO et l'OMS. En DH de 2014, il s'établit au même niveau (2331DH par personne et par an) dans le milieu urbain et dans le milieu rural ;
- Le seuil de la pauvreté monétaire est la somme du seuil de la pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire. Cette allocation est égale au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent juste le minimum alimentaire requis. En DH de 2014, il est de 4667 DH par personne et par an en milieu urbain et de 4312 DH par personne et par an en milieu rural ;
- Le seuil de vulnérabilité se situe, selon l'approche de la Banque Mondiale, entre le seuil de pauvreté monétaire et 1,5 fois ce seuil.

Les indicateurs de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'inégalité, figurant sur la carte de la pauvreté 2014, sont définis comme suit :

- **Taux de pauvreté monétaire** : c'est la proportion des personnes pauvres dans la population, voire le pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté monétaire. En 2014, ce seuil est de 4667 DH par personne et par an en milieu urbain et de 4312 DH par personne et par an en milieu rural;
- **Indice volumétrique de la pauvreté** : c'est une mesure de l'intensité de la pauvreté monétaire, qui évalue l'écart moyen qui sépare le seuil de la pauvreté et la dépense par tête des ménages pauvres. Elle rend compte du transfert de ressources qu'il faudrait opérer pour porter la dépense de consommation de toute personne pauvre exactement au niveau du seuil de pauvreté. Plus cet indice est grand, plus le déficit global des revenus des pauvres par rapport au seuil de la pauvreté est grand ;

---

<sup>1</sup> Extrait du document "Concepts et définitions" de la publication "niveau de vie et pauvreté" produit par HCP.

- **Indice de sévérité de la pauvreté** : c'est une mesure de la gravité de la pauvreté qui permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres dans la mesure de la pauvreté monétaire. Cet indice augmente parallèlement à l'augmentation de l'écart entre le seuil de pauvreté et les dépenses de consommation des pauvres ;
- **Taux de vulnérabilité** : c'est la proportion des individus qui ne sont pas pauvres, mais qui vivent sous le risque de la pauvreté, c'est-à-dire ceux membres d'un ménage dont la dépense par personne et par an se situe, en 2014, entre 4667 DH et 7001 DH dans le milieu urbain, et entre 4312 DH et 6468 DH dans le milieu rural ;
- **Indice d'inégalité** : il est approché par le coefficient de Gini, représentant une mesure synthétique des écarts de niveaux de vie entre les différents ménages pris deux à deux. Cet indice se situe entre les valeurs 0 (en cas d'égalité parfaite des niveaux de vie) et 1 (en cas d'inégalité absolue), l'inégalité est d'autant plus élevée que ce coefficient est élevé.

## II. Niveaux et évolutions des indicateurs de la pauvreté monétaire

### II.1. Niveau régional

#### II.1.1. Taux de pauvreté monétaire en 2014

Tableau 1: Taux de pauvreté monétaire (en%), selon les régions en 2014

Région	Urbain	Rural	Total	rang
Eddakhla-Oued Eddahab	0,4	0,6	0,4	1
Laayoun-Sakia El Hamra	1,6	2,9	1,7	2
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	1	5	2,6	3
Casablanca-Settat	1,7	5,1	2,6	4
Rabat-Salé-Kénitra	1,7	9,4	4	5
Marrakech-Safi	1	7,2	4,6	6
<b>Fès-Meknès</b>	<b>1,9</b>	<b>10,2</b>	<b>5,1</b>	<b>7</b>
Oriental	3	9,6	5,2	8
Guelmim-Oued Noun	5,1	6,9	5,7	9
Souss-Massa	2,7	9,8	5,8	10
Béni-Mellal Khenifra	3,9	14,1	9,1	11
Daraa-Tafilalet	4,8	19,6	14,6	12
<b>Nation</b>	<b>1,6</b>	<b>9,5</b>	<b>4,8</b>	-

Source : HCP , Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

En 2014, le taux de pauvreté monétaire de la région Fès-Meknès enregistre une valeur bien supérieure à celle de la nation (5,1% contre 4,8%). D'après ce taux, la région est classée en septième position après les régions Dakhla-Oued Eddahab (0,4%), Laâyoune-Sakia Al Hamra (1,7%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (2,6%), Casablanca-Settat (2,6%), Rabat-Salé-Kenitra (4%) et Marrakech-Safi (4,6%).

En milieu rural, le taux de pauvreté monétaire de la région de Fès-Meknès est de l'ordre de 10,2%, une valeur bien supérieure à celle enregistrée en milieu urbain (1,9%) avec un écart de 8 points.

Cet écart classe la population rurale de la région parmi les trois populations les plus pauvres à savoir la région de Béni-Mellal Khénifra (14,1 %) et la région de Daraa-Tafilalet (19,6%) en milieu rural.

## II.1.2. Evolution du taux de pauvreté monétaire 2004-2014

**Tableau 2: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en%) par région (2004-2014)**

Région	Taux de pauvreté		Evolution de la pauvreté
	2004	2014	
Eddakhla-Oued Eddahab	2,8	0,4	-85,7
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	13	2,6	-80
Marrakech-Safi	18,6	4,6	-75,3
Laayoun-Sakia El Hamra	6,1	1,7	-72,1
Oriental	18,4	5,2	-71,7
Rabat-Salé-Kénitra	13,2	4	-69,7
Casablanca-Settat	7,6	2,6	-65,8
<b>Fès-Meknès</b>	<b>14,5</b>	<b>5,1</b>	<b>-64,8</b>
Souss-Massa	16,1	5,8	-64
Guelmim-Oued Noun	14,8	5,7	-61,5
Daraa-Tafilalet	27	14,6	-45,9
Béni-Mellal Khenifra	14,8	9,1	-38,5
<b>Nation</b>	<b>14,2</b>	<b>4,8</b>	<b>-66,2</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

L'analyse de l'évolution du taux de pauvreté entre 2004-2014, à l'exception de la région de Daraa-Tafilalet et de Béni-Mellal Khénifra, montre que la baisse de la pauvreté dépasse 60% dans les régions qui restent.

Ainsi, la région de Fès-Meknès a connu une amélioration en termes de pauvreté monétaire. En effet, le taux de pauvreté est passé de 14,5% en 2004 à 5,1% en 2014, soit une baisse de 64,8% contre 66,2% de baisse au niveau national.



### II.1.3. Taux de vulnérabilité en 2014

**Tableau 3: Taux de vulnérabilité (en%) par région en 2014**

<b>Région</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Total</b>	<b>rang</b>
Eddakhla-Oued Eddahab	2,9	1,8	2,8	1
Laayoun-Sakia El Hamra	7,8	7,0	7,8	2
Casablanca-Settat	5,1	16,5	8,1	3
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	4,9	16,6	9,6	4
Rabat-Salé-Kénitra	6,8	26,0	12,6	5
Oriental	9,5	18,6	12,7	6
<b>Fès-Meknès</b>	<b>8,1</b>	<b>22,6</b>	<b>13,8</b>	<b>7</b>
Souss-Massa	8,6	20,7	13,9	8
Guelmim-Oued Noun	12,3	17,1	14,0	9
Marrakech-Safi	5,7	21,6	14,8	10
Béni-Mellal Khenifra	11,3	23,2	17,3	11
Daraa-Tafilalet	10,2	25,6	20,4	12
<b>Nation</b>	<b>7,9</b>	<b>19,4</b>	<b>12,5</b>	<b>-</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

Le tableau montre que le taux de vulnérabilité de la région de Fès-Meknès est de 13,8%, qui est légèrement supérieur à celui enregistré au niveau national (12.5%). ceci, amène la région à la septième position après les régions Dakhla-Oued Eddahab (2.8%), Laâyoune-Sakia Al Hamra (7.8%), Casablanca-Settat (8.1%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9.6%), Rabat-Salé-Kenitra (12.6%) et Marrakech-Safi (12.7%).

Par milieu, le taux de vulnérabilité est de 22,6% en milieu rural contre 8,1% en milieu urbain soit un écart de 15 points, ce qui laisse lire que la vulnérabilité domine beaucoup plus sur le milieu rural que sur le milieu urbain, et mettre la région parmi les quatre régions les plus vulnérables du royaume.

## II.2. Niveau provincial

### II.2.1. Taux de pauvreté monétaire en 2014

**Tableau 4: Taux de pauvreté monétaire (en%) selon les préfectures et provinces en 2014**

Préfecture / Province	Urbain	Rural	Total
Fès	1,6	8,3	1,7
<b>Meknès</b>	<b>1,5</b>	<b>7,9</b>	<b>2,6</b>
Ifrane	0,5	10,5	5,1
Sefrou	1,7	9,3	5,2
El Hajeb	1,4	9,8	5,6
Taza	1,2	10	6,6
Taounate	6	9,5	9,1
Moulay Yacoub	20,4	10,9	12,2
Boulemane	4,7	16,3	12,4
<b>Fès-Meknès</b>	<b>1,9</b>	<b>10,2</b>	<b>5,1</b>
<b>Nation</b>	<b>1,6</b>	<b>9,5</b>	<b>4,8</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

En 2014, le taux de pauvreté monétaire de la préfecture de Meknès enregistre une valeur inférieure à celles enregistrées aux niveaux régional et national (2,6% contre 5,1% et 4,8% respectivement). Ainsi, la préfecture est classée en deuxième position après la préfecture de Fès (1.7%).

En milieu rural, le taux de pauvreté monétaire classe la préfecture de Meknès en 1ère position soit une valeur de 7.9% avec un écart de 6.5 points par rapport au milieu urbain.

### II.2.2. Evolution du taux de pauvreté monétaire 2004-2014

**Tableau 5: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) par province (2004-2014)**

Préfecture / Province	Taux de pauvreté		Evolution de la pauvreté
	2004	2014	
Fès	10,6	1,7	-84,0
<b>Meknès</b>	<b>12,9</b>	<b>2,6</b>	<b>-79,8</b>
El Hajeb	21,5	5,6	-74,0
Ifrane	16	5,1	-68,1
Sefrou	16,3	5,2	-68,1
Taza	15,5	6,6	-57,4
Boulemane	23,9	12,4	-48,1
Moulay Yacoub	22,4	12,2	-45,5
Taounate	14,4	9,1	-36,8
<b>Fès-Meknès</b>	<b>14,5</b>	<b>5,1</b>	<b>-64,8</b>
<b>Nation</b>	<b>14,2</b>	<b>4,8</b>	<b>-66,2</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

L'analyse de l'évolution du taux de pauvreté entre 2004-2014, révèle que la préfecture de Meknès a connu une amélioration significative en termes de taux de pauvreté. En effet, ce dernier est passé de 12,9% en 2004 à 2,6% en 2014, soit une baisse de 79,8% qui est supérieure à celles mentionnées aux niveaux régional et national (64,8% et 66,2% respectivement). La préfecture de Meknès occupe ainsi la deuxième place en termes de baisse du taux de pauvreté après la préfecture de Fès (84%).

### II.2.3. Taux de vulnérabilité en 2014

**Tableau 6: Taux de vulnérabilité (en%) selon les préfectures et provinces en 2014**

Préfecture / Province	Urbain	Rural	Total
<b>Meknès</b>	<b>6,6</b>	<b>19,2</b>	<b>8,8</b>
Fès	8,9	17,6	9,0
Ifrane	3,2	21,7	11,7
Sefrou	8,1	20,6	13,8
El Hajeb	7,1	22,2	14,8
Taza	6,4	21,7	15,7
Boulemane	13,9	25,1	21,3
Taounate	9,4	23,9	22,1
Moulay Yacoub	25,3	23,3	23,5
<b>Fès-Meknès</b>	<b>8,1</b>	<b>22,6</b>	<b>13,8</b>
<b>Nation</b>	<b>7,9</b>	<b>19,4</b>	<b>12,5</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

On constate que la préfecture de Meknès est la moins vulnérable comparativement aux autres préfectures et provinces de la région, avec un taux de vulnérabilité de 8,8% contre 13,8% au niveau régional et 12,5% au niveau national.

En outre, l'écart entre les deux milieux de la préfecture est de l'ordre de 12 points, ce qui laisse lire que la vulnérabilité domine beaucoup plus sur le milieu rural que sur le milieu urbain (19,2% contre 6,6% respectivement), et positionne le milieu rural de la préfecture de Meknès en deuxième place après la préfecture de Fès (17,6%).

## II.3. Niveau communal

### II.3.1. Taux de pauvreté et de vulnérabilité en 2014

Tableau 7: Taux de pauvreté et de vulnérabilité (en%) par commune en 2014

Milieu	Commune	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
Urbain	Zoualet (AC)	21,9	30,7
	Ain Karma (AC)	20	30,1
	Ain Jemaa (AC)	17,4	26,9
	Haj Kaddour (AC)	7	19,2
	M'haya (AC)	4,3	16,2
	My Idriss Zerhoun (M)	3,1	12
	Boufakrane (M)	2,8	11,1
	Ouislane (M)	2,3	11,3
	Toulal (M)	1	7,1
	Al Machouar - Stinia (M)	0,9	5,8
	Meknès (M)	0,6	4,6
	N'zalat (AC)	0,4	2,6
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>1,5</b>	<b>6,6</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>1,9</b>	<b>8,1</b>
	<b>Nation</b>	<b>1,6</b>	<b>7,9</b>
Rural	Sidi Abdellah Al Khayat	15,4	25,7
	Charqaoua	12,8	28
	M'haya	12	24,4
	N'zalat Bni Amar	9,4	20,9
	Ain Karma-Oued Rommane	8,6	19,8
	Sidi Slimane Moul Al Kifane	8,2	21,3
	Dar Oum Soltane	7,9	19,7
	Ain Jemaa	7,7	20,1
	Ait Ouallal	5,6	16,2
	Oued Jdida	5,1	16,3
	Majjate	5	15,6
	Oualili	3,8	13,9
	MRhassiyine	3,7	12,1
	Dkhissa	3,7	13,7
	Ain Orma	3,5	13
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>7,9</b>	<b>19,2</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>10,2</b>	<b>22,6</b>
	<b>Nation</b>	<b>9,5</b>	<b>19,4</b>
Total	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>2,6</b>	<b>8,8</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>5,1</b>	<b>13,8</b>
	<b>Nation</b>	<b>4,8</b>	<b>12,5</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

En milieu urbain, et à l'exception du centre N'zalat, les autres centres ont évidemment un taux de pauvreté et un taux de vulnérabilité supérieurs à ceux enregistrés aux municipalités, dont la municipalité de Meknès fait partie avec un taux de pauvreté de 0,6% contre 1,5% enregistrée à la préfecture de Meknès. De même, le taux de vulnérabilité est de l'ordre de 4,6% contre 6,6% mentionné au niveau urbain préfectoral.

En milieu rural, le taux de pauvreté monétaire enregistre la valeur la plus élevée à la commune de Sidi Abdellah Al Khayat (15,4%) et la valeur la moins faible à la commune de Ain Orma (3,5%). Dans le même cadre, et concernant la vulnérabilité, la commune de Charquaoua a le taux le plus élevé soit 25,7% contre la commune de Mrhassiyine qui enregistre le taux le moins faible soit 12,1%.

Il est à signaler que, en milieu rural, le taux de vulnérabilité reste grand contrairement au taux de pauvreté appaissant faible.

**Tableau 8: Répartition des communes de la préfecture selon le milieu et la classe de taux de pauvreté monétaire en 2014<sup>2</sup>**

Pauvreté / Vulnérabilité	Classe		Milieu		Total
			Urbain	Rural	
Pauvreté	Moins de 10%	Effectif	6	12	18
		%	100,0	80,0	85,7
	De 10 à moins 20%	Effectif	0	3	3
		%	0,0	20,0	14,3
	De 20% et plus	Effectif	0	0	0
		%	0,0	0,0	0,0
	Total	Effectif	6	15	21 <sup>3</sup>
		%	100	100	100
Vulnérabilité	Moins de 10%	Effectif	3	0	3
		%	50,0	0,0	14,3
	De 10 à moins 20%	Effectif	3	9	12
		%	50,0	60,0	57,1
	De 20% et plus	Effectif	0	6	6
		%	0,0	40,0	28,6
	Total	Effectif	6	15	21 <sup>3</sup>
		%	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

La répartition des communes selon les classes de taux de pauvreté monétaire, montre que 85,7% des communes se trouvent à la classe ‘‘de moins de 10%’’ contre 14,3% des communes se situent à la classe de ‘‘de 10 à moins de 20%’’. Concernant la vulnérabilité, 57,1% des communes ont un taux de vulnérabilité entre 10% et 20%, ainsi que, 28,6% des communes ont le taux plus de 20% et 14,3% des communes inférieures à 10%.

<sup>2</sup> Les autres centres ne figurent pas dans le tableau.

<sup>3</sup> 21= 15 communes rurales + 6 communes urbaines

Par milieu, 80% des communes rurales ont un taux de pauvreté moins de 10%. Alors que 20% des communes rurales ont le taux entre 10% et 20%. Contrairement aux toutes les communes urbaines qui ont un taux de pauvreté inférieur à 10%. S'agissant de la vulnérabilité, il est à noter qu'aucune commune rurale n'a un taux de vulnérabilité inférieur à 10% et que les communes urbaines sont réparties d'une façon équivalente entre les deux classes 'moins de 10%' et 'entre 10 et 20%'.

## II.3.2. Evolution de la pauvreté monétaire 2004-2014

### II.3.2.1. Evolution des communes de la préfecture de Meknès

**Tableau 9: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en %) par commune (2004-2014)**

Milieu	Commune	Taux de pauvreté		Evolution de la pauvreté
		2004	2014	
Urbain	N'zalat (AC)	9,6	0,4	-95,8
	Toulal (M)	12	1	-91,6
	Meknès (M)	7,2	0,6	-91,6
	Al Machouar - Stinia (M)	5,9	0,9	-84,6
	Ouislane (M)	13,6	2,3	-83
	Ait Ouallal	21,7	5,6	-74,2
	M'haya (AC)	16	4,3	-73,1
	Boufakrane (M)	9,3	2,8	-69,9
	My Idriss Zerhoun (M)	8,8	3,1	-64,9
	Haj Kaddour (AC)	14,5	7	-51,6
	Zoualet (AC)	28,1	21,9	-22,1
	Ain Jemaa (AC)	19	17,4	-8,6
	Ain Karma (AC)	16,9	20	18,6
Rural	MRhassiyine	42,5	3,7	-91,3
	Oualili	40,1	3,8	-90,5
	Ain Orma	34,7	3,5	-89,9
	Dar Oum Soltane	63,7	7,9	-87,6
	Dkhissa	28,1	3,7	-86,8
	N'zalat Bni Amar	52,4	9,4	-82,1
	Ain Karma-Oued Rommane	37,3	8,6	-76,9
	Oued Idida	20,3	5,1	-74,9
	Ain Jemaa	29,6	7,7	-74
	Majjate	18,5	5	-72,9
	Charqaoua	36,8	12,8	-65,2
	M'haya	27,6	12	-56,5
	Sidi Abdellah Al Khayat	34,7	15,4	-55,7
	Sidi Slimane Moul Al Kifane	15,3	8,2	-46,4

Source : HCP , Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

En milieu rural, on constate que la baisse de pauvreté entre 2004 et 2014 est plus de 80% pour 6 communes à savoir MRhassiyine, Oualili, Ain Orma, Dar Oum Soltane, Dkhissa et N'zalat Bni Amar, et que la baisse pour le reste des communes est comprise entre 40% et 80%. Par ailleurs, et hormis les centres urbains, la baisse du taux de pauvreté dans toutes les municipalités a dépassé 60%.

### II.3.2.2. Evolution des communes rurales cibles de l'INDH

**Tableau 10: Evolution du taux de pauvreté monétaire (en%) selon les communes rurales cibles de l'INDH 2004-2014**

Commune	Taux de pauvreté		Evolution de la pauvreté
	2004	2014	
<b>Communes cibles de l'INDH 2005 : 1<sup>ère</sup> phase</b>			
MRhassiyine	42,45	3,7	-91,3
Oualili	40,1	3,8	-90,5
Ain Orma	34,67	3,5	-89,9
Dar Oum Soltane	63,73	7,9	-87,6
N'zalat Bni Amar	52,37	9,4	-82,1
Ain Karma-Oued Rommane	37,3	8,6	-76,9
Charqaoua	36,78	12,8	-65,2
Sidi Abdellah Al Khayat	34,73	15,4	-55,7
<b>Communes cibles de l'INDH 2011 : 2<sup>ème</sup> phase</b>			
Dkhissa	28,1	3,7	-86,8
Oued Jdida	20,28	5,1	-74,9
Ain Jemaa	29,58	7,7	-74,0
Majjate	18,48	5	-72,9
M'haya	27,6	12	-56,5

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

- **1<sup>ère</sup> phase :**

Le tableau montre que toutes les communes rurales ciblées par l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) dans sa première phase en 2005 a baissé en termes de taux de pauvreté et que cette baisse varie entre 55,7% enregistrée à la commune rurale de Sidi Abdellah Alkhayat et 91,3% à la commune rurale de Mrhassiyine.

- **2<sup>ème</sup> phase :**

Dans la même perspective, et concernant la phase II, la pauvreté a baissée dans toutes les communes rurales ciblées par cette initiative et que cette baisse varie entre 56,5% enregistrée à la commune rurale de M'haya et 86,8% à la commune rurale de Dkhissa.



## **Chapitre II : Pauvreté multidimensionnelle**



## **I. Approche méthodologique de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle<sup>4</sup>**

Le HCP a commencé, depuis 2008, en complément avec l'approche monétaire, à imprimer une approche multidimensionnelle à l'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces phénomènes et de leur reproduction sociale. Cette orientation a été confortée par les travaux d'OPHI<sup>5</sup>, qui ont eu le grand mérite d'avoir élargi l'usage de cette approche à l'échelle mondiale.

Depuis cette date, le HCP s'attèle à suivre l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle à partir des données des enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages (2007), l'anthropométrie de la population (2011), la consommation et les dépenses des ménages (2014). Le bilan des travaux réalisés a porté principalement sur la mise à jour des indices de la pauvreté multidimensionnelle, tels que définis par l'approche d'OPHI, aux niveaux national, urbain, rural et régional.

L'approche d'OPHI fonde la mesure de la pauvreté multidimensionnelle sur un large faisceau de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence ou de manifestation de pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base - l'eau, l'électricité et l'assainissement -, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication. Ce sont là les principaux objectifs retenus par l'agenda 2030 du développement durable.

Le schéma discursif de cette approche consiste à :

- (i) Identifier les privations sur la base des besoins non satisfaits dans les domaines susmentionnés (accès aux services sociaux de base, conditions de logement, éducation et santé). Dans l'ensemble 10 privations sont identifiées (Cf. tableau ci-après).
- (ii) Etablir un score de privation agrégeant les 10 privations élémentaires moyennant le schéma de pondération suivant: un poids 1/6 pour les 4 privations en termes d'éducation (2) et de santé (2), et un poids de 1/18 pour les 6 privations en termes de conditions de vie;
- (iii) Fixer le seuil de pauvreté: une personne est considérée multidimensionnellement pauvre si son score de privation est supérieur au seuil de pauvreté, fixé conventionnellement par cette approche à 33%.

---

<sup>4</sup> Extrait du document "Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 : Paysage territorial et dynamique" de la publication "niveau de vie et pauvreté" du HCP.

<sup>5</sup> OPHI : Oxford Poverty and Human Development Initiative, Université d'Oxford

(iv) Calculer les indices de la pauvreté multidimensionnelle à savoir :

- Le taux de pauvreté multidimensionnelle : il donne la proportion des personnes pauvres, cumulant un nombre de privations supérieur au seuil de pauvreté - au moins 30% des privations élémentaires auxquelles sont exposés les ménages -. Il exprime le rapport du nombre des pauvres au nombre total de la population.
- L'intensité moyenne de privation : cet indice renseigne sur les manques que vivent les pauvres d'une manière simultanée. Il a le mérite de rendre compte de l'acuité de privation au sein de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle.
- L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : il extrapole l'intensité de la privation à l'ensemble de la population, qu'elle soit pauvre ou non.

<b>Dimension</b>	<b>Composante</b>	<b>Indicateur : définition de la privation</b>	<b>Pondération</b>	
<b>Education</b>	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école	1/6	1/3
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation	1/6	
<b>Santé</b>	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication	1/6	1/3
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage	1/6	
<b>Conditions de vie</b>	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui	1/18	1/3
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité	1/18	
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain	1/18	
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue	1/18	
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier	1/18	
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur	1/18	

Pour analyser la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle de toutes les subdivisions territoriales, cette approche a été implémentée sur l'exhaustivité des données du RGPH de 2014 et de 2004.

## II. Niveaux et évolutions de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle entre 2004-2014

### II.1. Niveau régional

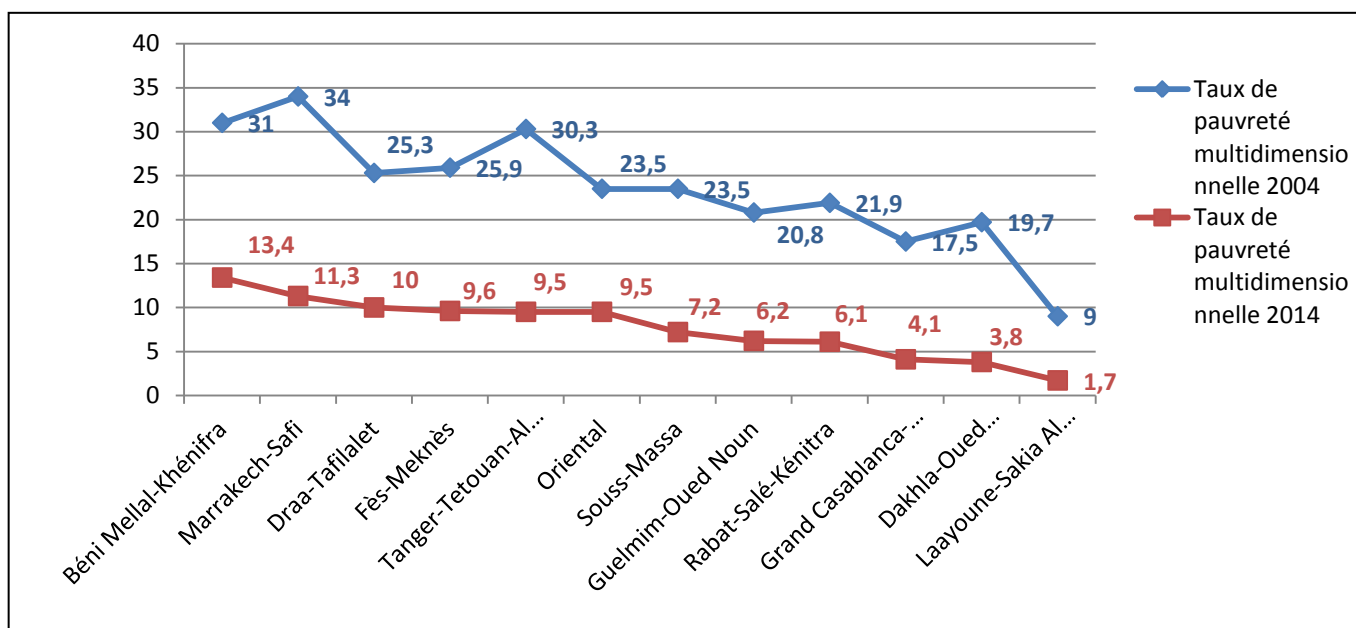
#### II.1.1. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les régions

Tableau 11: Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les régions

Région	2004			2014		
	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM
Béni Mellal-Khénifra	31,0	45,0	13,9	13,4	42,6	5,7
Marrakech-Safi	34,0	44,3	15,1	11,3	40,5	4,6
Draa-Tafilalet	25,3	44,0	11,1	10	42,2	4,2
<b>Fès-Meknès</b>	<b>25,9</b>	<b>43,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,6</b>	<b>40,5</b>	<b>3,9</b>
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	30,3	44,0	13,3	9,5	40	3,8
Oriental	23,5	44,0	10,4	9,5	43	4,1
Souss-Massa	23,5	42,6	10,0	7,2	39,7	2,8
Guelmim-Oued Noun	20,8	43,1	8,9	6,2	39,7	2,4
Rabat-Salé-Kénitra	21,9	43,7	9,6	6,1	39,5	2,4
Grand Casablanca-Settat	17,5	43,3	7,6	4,1	38,5	1,6
Dakhla-Oued Eddahab	19,7	41,7	8,2	3,8	35,1	1,3
Laayoune-Sakia Al Hamra	9,0	40,3	3,6	1,7	36,1	0,6
<b>Nation</b>	<b>25,0</b>	<b>46,5</b>	<b>14,3</b>	<b>8,2</b>	<b>40,6</b>	<b>3,3</b>

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014 ;

Figure 1: Évolution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les régions entre 2004 et 2014



En 2014, le taux de pauvreté multidimensionnelle dans la région de Fès-Meknès est de 9,6% contre 25,9% enregistré en 2004, soit une baisse de 16,3 points, par rapport à la nation dont le taux a baissé de 16,8 points en passant de 25% en 2004 à 8,2% en 2014.

L'intensité moyenne de privation des pauvres de la région a passé de 43,8% en 2004 à 40,5% en 2014, soit une baisse de 3,3 points contre 5,9 points de baisse au niveau national.

Contrairement à l'intensité moyenne de privation des pauvres, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) dans la région a baissé de 7,4 points en passant de 11,3% en 2004 à 3,9% en 2014, par rapport à la nation dont l'indice a baissé de 11 points (14,3% en 2004 à 3,3% en 2014).

## II.1.2. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la région Fès-Meknès par milieu de résidence

**Tableau 12: Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la région Fès-Meknès par milieu de résidence**

Désignation		2004			2014		
		Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM
Fès-Meknès	Urbain	10,2	39,9	4,1	2,3	36,2	0,8
	Rural	45,1	44,8	20,2	20,9	41,2	8,6
	<b>Total</b>	<b>25,9</b>	<b>43,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,6</b>	<b>40,5</b>	<b>3,9</b>
Nation	Urbain	9,1			2		
	Rural	44,6			17,7		
	<b>Total</b>	<b>25,0</b>	<b>46,5</b>	<b>14,3</b>	<b>8,2</b>	<b>40,6</b>	<b>3,3</b>

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014 ;

En milieu rural, le taux de pauvreté multidimensionnelle a passé de 45,1% en 2004 à 20,9% en 2014, soit une baisse de 24 points, contre 8 points de baisse en milieu urbain (10,2% en 2004 et 2,3% en 2014). S'agissant de la nation, la tendance de baisse est la même que la région pour les deux milieux.

L'intensité de privation des pauvres a baissé d'environ 3 points entre 2004 et 2014 dans les deux milieux, contrairement à l'IPM qui significativement baissé notamment en milieu rural en passant de 20,2% en 2004 à 8,6% en 2014 (11,6 points de baisse).

## II.2. Niveau provincial

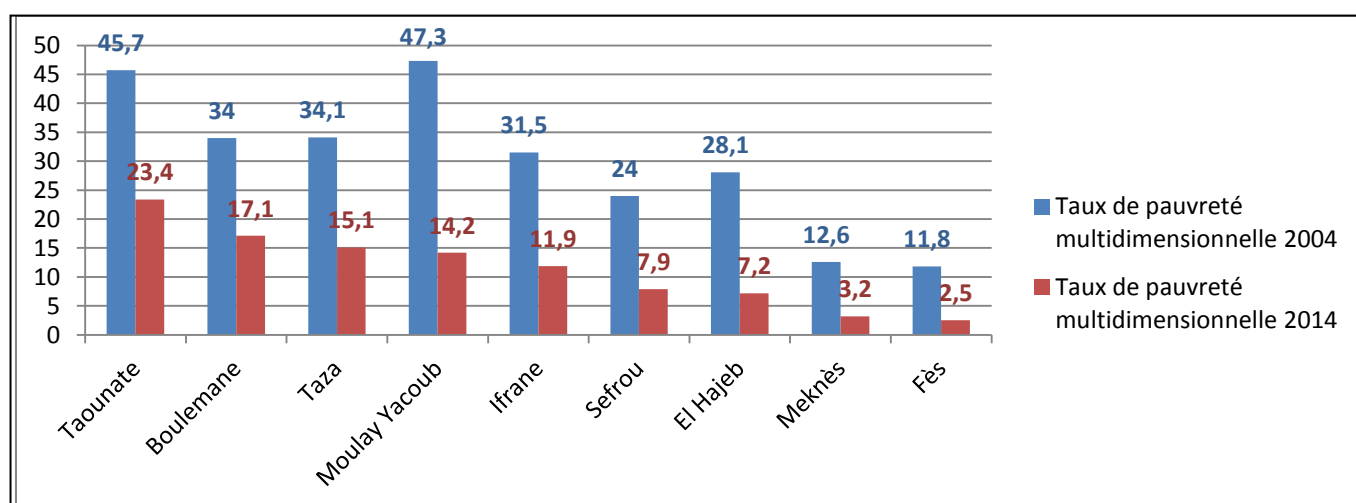
### II.2.1. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les préfectures et provinces

**Tableau 13: Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les préfectures et provinces de la région de Fès-Meknès**

Préfecture / Province	2004			2014		
	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM
Taounate	45,7	44,9	20,5	23,4	40,5	9,5
Boulemane	34,0	45,7	15,5	17,1	44,4	7,6
Taza	34,1	44,3	15,1	15,1	41,7	6,3
Moulay Yacoub	47,3	44,4	21,0	14,2	39,7	5,6
Ifrane	31,5	45,8	14,5	11,9	42	5
Sefrou	24,0	43,8	10,5	7,9	40,4	3,2
El Hajeb	28,1	43,6	12,2	7,2	38,8	2,8
<b>Meknès</b>	<b>12,6</b>	<b>41,3</b>	<b>5,2</b>	<b>3,2</b>	<b>37,6</b>	<b>1,2</b>
Fès	11,8	39,7	4,7	2,5	35,8	0,9
<b>Fès-Meknès</b>	<b>25,9</b>	<b>43,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,6</b>	<b>40,5</b>	<b>3,9</b>
<b>Nation</b>	<b>25,0</b>	<b>46,5</b>	<b>14,3</b>	<b>8,2</b>	<b>40,6</b>	<b>3,3</b>

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014 ;

**Figure 2: Évolution du taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) des préfectures et provinces de la région de Fès-Meknès entre 2004 et 2014**



En 2014, le taux de pauvreté multidimensionnelle dans la préfecture de Meknès est de 3,2% par rapport à 12,6% enregistré en 2004, soit une baisse de 9 points, contre 16 et 17 points de baisse respectivement aux niveaux régional et national. Ainsi, la préfecture de Meknès est classée en deuxième position après la préfecture de Fès (2,5%).

L'intensité moyenne de privation des pauvres de la préfecture a passé de 41,3 % en 2004 à 37,6% en 2014 (de 43,8%, 46,5% en 2004 à 40,5%, 40,6% en 2014 aux niveaux régional et national), soit une baisse de 3,7 points contre 3,3 et 5,9 points aux niveaux régional et national respectivement.

Quant à l'indice de pauvreté multidimensionnelle, la préfecture de Meknès a enregistré en 2014 une valeur bien inférieure à ceux enregistrées aux niveaux régional et national (1,2% contre 3,9% et 3,3% respectivement), soit une baisse de 4 points contre 7,4 et 11 points aux niveaux régional et national respectivement.

## II.2.2. Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence

**Tableau 14: Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence**

Désignation		2004			2014		
		Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM
Meknès	Urbain	8	39,9	3,2	1,6	36,1	0,6
	Rural	30,7	42,8	13,2	10,4	38,8	4
	<b>Total</b>	<b>12,6</b>	<b>41,3</b>	<b>5,2</b>	<b>3,2</b>	<b>37,6</b>	<b>1,2</b>
Fès-Meknès	Urbain	10,2	39,9	4,1	2,3	36,2	0,8
	Rural	45,1	44,8	20,2	20,9	41,2	8,6
	<b>Total</b>	<b>25,9</b>	<b>43,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,6</b>	<b>40,5</b>	<b>3,9</b>
Nation	Urbain	9,1			2		
	Rural	44,6			17,7		
	<b>Total</b>	<b>25,0</b>	<b>46,5</b>	<b>14,3</b>	<b>8,2</b>	<b>40,6</b>	<b>3,3</b>

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014 ;

En milieu rural, le taux de pauvreté multidimensionnelle de la préfecture a passé de 30,7% en 2004 à 10,4% en 2014, soit une baisse de 20 points contre 24,2 points à la région. S'agissant de l'IPM, au niveau préfectoral, il a baissé de 9,2 points contre 11,6 points au niveau régional.

En milieu urbain, le taux de pauvreté multidimensionnelle de la préfecture a aussi baissé de 6 points en passant de 8% en 2004 à 1,6% en 2014 contre 7,9 points de baisse à la région. Concernant l'IPM, au niveau préfectoral, il a baissé de 2,6 points contre 3,3 points au niveau régional.



## II.3. Niveau communal

### II.3.1. Indices de la pauvreté multidimensionnelle (2004-2014) des communes de la préfecture de Meknès

Tableau 15: Indices de la Pauvreté Multidimensionnelle (en %) selon les communes de la préfecture de Meknès

Milieu	Commune	2004			2014		
		Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Intensité de privation des pauvres	IPM
Urbain	Zoualet (AC)	13,1	37,8	4,9	6,4	36,7	2,4
	Ain Karma (AC)	18,9	43,6	8,3	6,2	36,6	2,3
	Ain Jemaa (AC)	19,3	44,9	8,7	4,1	37,4	1,5
	Haj kadour (AC)	18,4	42	7,7	4	37,5	1,5
	N'zalat (AC)	7,6	43,3	3,3	3,8	38	1,5
	M'haya (AC)	9,4	39,6	3,7	3,2	37,3	1,2
	Al Machouar - Stinia (Mun.)	4,7	39,2	1,8	2	37,3	0,7
	Ouislane (Mun.)	13,5	41,4	5,6	1,9	35,7	0,7
	Toulal (Mun.)	13,6	41,7	5,7	1,8	37,2	0,7
	Meknès (Mun.)	7	39,2	2,8	1,4	35,9	0,5
	Moulay Driss Zerhoun (Mun.)	8,6	39,9	3,4	1,3	36,7	0,5
	Boufakrane (Mun.)	15,3	41,7	6,4	1,2	35,8	0,4
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>8</b>	<b>39,9</b>	<b>3,2</b>	<b>1,6</b>	<b>36,1</b>	<b>0,6</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>10,2</b>	<b>39,9</b>	<b>4,1</b>	<b>2,3</b>	<b>36,2</b>	<b>0,8</b>
	<b>Nation</b>	<b>9,1</b>			<b>2</b>		
	Rural	Ain Jemaa	45,1	45	20,3	23,3	40,7
Sidi Abdallah Al Khayat		51,9	44,2	23	14,9	37,6	5,6
Charqaoua		41,3	40,7	16,8	14,7	39,2	5,8
Dkhissa		23,9	42,8	10,2	12,8	40,6	5,2
M'haya		35,5	43,6	15,5	11,1	38,8	4,3
N'zalat Bni Amar		32,7	42,9	14	10,4	39,4	4,1
Dar Oum Soltane		37,7	42,5	16	10,2	38,3	3,9
Oued Jdida		23,4	41,5	9,7	8,4	37,5	3,2
Ain Orma		28,6	44,6	12,8	8,3	38,4	3,2
Ain Karma- Oued Rommane		28,4	42,4	12	8,3	38	3,1
Oualili		21,1	40,5	8,5	7,1	37,7	2,7
Sidi Slimane Moul Al Kifane		21,8	42,1	9,2	6,4	37,2	2,4
Mrhassiyine		24,9	41,4	10,3	6	38	2,3
Ait Ouallal		27,4	41,9	11,5	5,3	37,3	2
Majjate		20	42,3	8,5	4,8	37,6	1,8
<b>Préfecture de Meknès</b>		<b>30,7</b>	<b>42,8</b>	<b>13,2</b>	<b>10,4</b>	<b>38,8</b>	<b>4</b>
<b>Fès-Meknès</b>		<b>45,1</b>	<b>44,8</b>	<b>20,2</b>	<b>20,9</b>	<b>41,2</b>	<b>8,6</b>
<b>Nation</b>	<b>44,6</b>			<b>17,7</b>			
Total	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>12,6</b>	<b>41,3</b>	<b>5,2</b>	<b>3,2</b>	<b>37,6</b>	<b>1,2</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>25,9</b>	<b>43,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,6</b>	<b>40,5</b>	<b>3,9</b>
	<b>Nation</b>	<b>25,0</b>	<b>46,5</b>	<b>14,3</b>	<b>8,2</b>	<b>40,6</b>	<b>3,3</b>

Source : HCP, RGPB 2004 & 2014 ;

En milieu rural, sur les 15 communes, 8 communes ont enregistré un taux de pauvreté multidimensionnelle inférieur à 10% en 2014, 6 communes entre 10% et 20%, et une seule commune a enregistré un taux supérieur à 20%. Ce taux enregistre la valeur la plus élevée à la commune de Ain Jemaa (23,3%) et la valeur la moins faible à la commune de Majjate (4,8%). Entre 2004 et 2014, toutes les communes rurales ont enregistré une baisse allant de 11,1 points à la commune de Dkhissa à 37 points à la commune de Sidi Abdellah Alkhayat.

Contrairement à l'intensité de privation des pauvres qui a légèrement diminué, l'IPM a baissé d'une façon significative allant de 5 points à la commune de Dkhissa à 17,4 points à la commune de Sidi Abdellah Alkhayat.

En milieu urbain, les autres centres ont évidemment un taux de pauvreté multidimensionnelle supérieur à celui enregistré aux municipalités, et sur les 12 communes et centres urbains, 10 ont un taux de pauvreté inférieur à 5% dont la municipalité de Meknès fait partie avec un taux de 1,4%, et 2 communes ont un taux entre 5% et 10% à savoir les autres centres de Ain karma (6,2%) et Zoualet (6,4%). Entre 2004 et 2014, toutes les communes et centres urbains ont enregistré une baisse allant de 2,7 points à la municipalité d'Al Machouar stinia à 15,2 points au centre urbain d'Ain Jemaa.

Contrairement à l'intensité de privation des pauvres qui a légèrement diminué, l'IPM a baissé d'une façon significative allant de 1,1 point à la municipalité d'Al Machouar stinia à 7,2 points au centre urbain d'Ain Jemaa.

### II.3.2. Evolution de la pauvreté multidimensionnelle des communes rurales cibles de l'INDH de la préfecture de Meknès 2004-2014

**Tableau 16: Evolution du taux de pauvreté multidimensionnelle (en%) selon les communes rurales cibles de l'INDH (2004-2014)**

Commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle		Evolution de la pauvreté
	2004	2014	
<b>Communes cibles de l'INDH 2005 : 1<sup>ère</sup> phase</b>			
Mrhassiyine	24,9	6	-75,9
Dar Oum Soltane	37,7	10,2	-72,9
Sidi Abdallah Al Khayat	51,9	14,9	-71,3
Ain Orma	28,6	8,3	-71,0
Ain Karma- Oued Rommane	28,4	8,3	-70,8
N'zalat Bni Amar	32,7	10,4	-68,2
Oualili	21,1	7,1	-66,4
Charqaoua	41,3	14,7	-64,4
<b>Communes cibles de l'INDH 2011 : 2<sup>ème</sup> phase</b>			
Majjate	20	4,8	-76,0
M'haya	35,5	11,1	-68,7
Oued Jdida	23,4	8,4	-64,1
Ain Jemaa	45,1	23,3	-48,3
Dkhissa	23,9	12,8	-46,4

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

- **1<sup>ère</sup> phase :**

Le tableau montre que toutes les communes rurales ciblées par l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) dans sa première phase en 2005 a baissé en termes de taux de pauvreté multidimensionnelle et que cette baisse varie entre 64,4% enregistrée à la commune rurale de Charqaoua et 75,9% à la commune rurale de Mrhassiyine.

- **2<sup>ème</sup> phase :**

Dans la même perspective, et concernant la phase II, la pauvreté a baissée dans toutes les communes rurales ciblées par cette initiative et que cette baisse varie entre 46,4% enregistrée à la commune rurale de Dkhissa et 76% à la commune rurale de Majjate.

### III. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle dans cette partie est décomposée en plusieurs sources de privations à savoir l'éducation, la santé et les conditions de vie (accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement et les conditions de logement).

#### III.1. Niveau régional

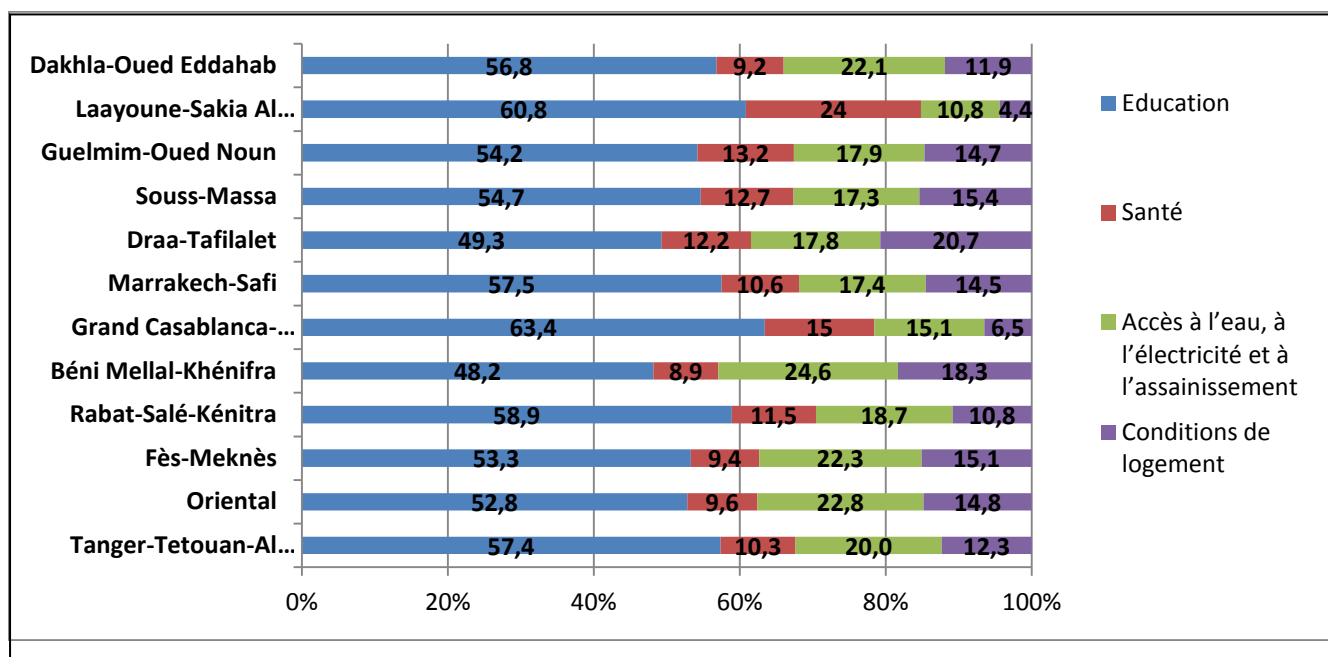
##### III.1.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation selon les régions

**Tableau 17: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les régions en 2014**

Région	Décomposition			
	Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	57,4	10,3	20,0	12,3
Oriental	52,8	9,6	22,8	14,8
<b>Fès-Meknès</b>	<b>53,3</b>	<b>9,4</b>	<b>22,3</b>	<b>15,1</b>
Rabat-Salé-Kénitra	58,9	11,5	18,7	10,8
Béni Mellal-Khénifra	48,2	8,9	24,6	18,3
Grand Casablanca-Settat	63,4	15	15,1	6,5
Marrakech-Safi	57,5	10,6	17,4	14,5
Draa-Tafilalet	49,3	12,2	17,8	20,7
Souss-Massa	54,7	12,7	17,3	15,4
Guelmim-Oued Noun	54,2	13,2	17,9	14,7
Laayoune-Sakia Al Hamra	60,8	24	10,8	4,4
Dakhla-Oued Eddahab	56,8	9,2	22,1	11,9
<b>Nation</b>	<b>55,3</b>	<b>10,9</b>	<b>19,7</b>	<b>14,1</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

**Figure 3: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et par région en 2014**



Au niveau régional, le taux de pauvreté multidimensionnelle qui est de 9,6% est expliqué d'abord par les privations en termes d'éducation dont le pourcentage est de 53,3% (55,3% au niveau national). Les privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement quant à elles, expliquent 22,3% au niveau régional contre 19,7% au niveau national. En outre, les privations en termes de conditions d'habitat enregistrent 15,1% à la région contre 14,1% à la nation. Cependant, les privations en termes de santé n'est que 9,4% (10,9% au niveau national).

### III.1.2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et par région en 2014 par milieu de résidence

**Tableau 18: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation de la région de Fès-Meknès par milieu de résidence en 2014**

Désignation		Décomposition			
		Education	Santé	Conditions de vie	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Fès-Meknès	Urbain	63,6	22,1	9,2	5,0
	Rural	51,7	7,5	24,2	16,5
	<b>Total</b>	<b>53,3</b>	<b>9,4</b>	<b>22,3</b>	<b>15,1</b>
Nation	Urbain	60,8	24,5	9,7	5
	Rural	54,5	8,7	21,2	15,3
	<b>Total</b>	<b>55,3</b>	<b>10,9</b>	<b>19,7</b>	<b>14,1</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

En milieu urbain, le tableau ci-dessus montre que 63,3% de la pauvreté multidimensionnelle en milieu urbain est due aux déficiences en termes d'éducation, aussi, les privations en termes de santé participent quant à elles de 22,1% à la pauvreté de la région de Fès-Meknès. Contrairement aux privations en termes d'accès aux infrastructures sociales de base et de conditions d'habitation qui ne contribuent que de 9,2% et 5% respectivement à la pauvreté urbaine de la région.

Quant à la pauvreté rurale, elle s'explique principalement par les privations en termes d'éducation (51,7%), d'accès aux infrastructures sociales de base (24,2%) et de conditions d'habitation (16,5%). Par contre, les privations en termes de santé ne participent que de 7,5% en milieu rural de la région.

## III.2. Niveau Provincial

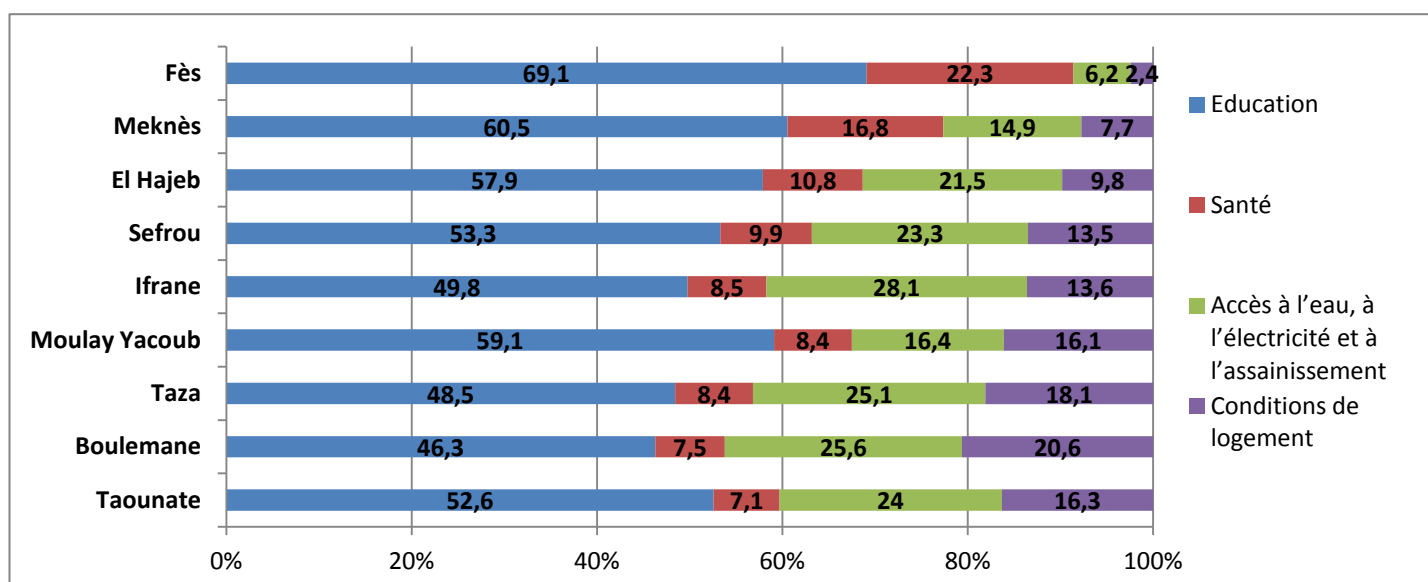
### III.2.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation selon les préfectures et provinces en 2014

**Tableau 19: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les préfectures et provinces en 2014**

Préfecture / Province	Décomposition			
	Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Taounate	52,6	7,1	24,0	16,3
Boulemane	46,3	7,5	25,6	20,6
Taza	48,5	8,4	25,1	18,1
Moulay Yacoub	59,1	8,4	16,4	16,1
Ifrane	49,8	8,5	28,1	13,6
Sefrou	53,3	9,9	23,3	13,5
El Hajeb	57,9	10,8	21,5	9,8
<b>Meknès</b>	<b>60,5</b>	<b>16,8</b>	<b>14,9</b>	<b>7,7</b>
Fès	69,1	22,3	6,2	2,4
<b>Fès-Meknès</b>	<b>53,3</b>	<b>9,4</b>	<b>22,3</b>	<b>15,1</b>
<b>Nation</b>	<b>55,3</b>	<b>10,9</b>	<b>19,7</b>	<b>14,1</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

**Figure 4: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les préfectures et provinces en 2014**



Au niveau préfectoral, le taux de pauvreté multidimensionnelle est de 3,2% et est expliqué d'abords par les privations en termes d'éducation dont le pourcentage est de 60,5% (53,3% et 55,3% aux niveaux régional et national). Aussi, les privations en termes de santé est de 16,8% (9,4% et 10,9% aux niveaux régional et national). En termes des privations d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement, elles sont de l'ordre de 14,9% à la préfecture contre 22,3% et 19,7% à la région et la nation. Cependant, les privations en termes de conditions d'habitat n'est que 7,7% (15,1% et 14,1% aux niveaux régional et national).

### III.2.2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation de la préfecture de Meknès en 2014 par milieu de résidence

**Tableau 20: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation de la préfecture de Meknès par milieu de résidence en 2014**

Désignation		Décomposition			
		Education	Santé	Conditions de vie	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Meknès	Urbain	59,5	26	10,1	4,4
	Rural	61,2	10,4	18,3	10,0
	<b>Total</b>	<b>60,5</b>	<b>16,8</b>	<b>14,9</b>	<b>7,7</b>
Fès-Meknès	Urbain	63,6	22,1	9,2	5,0
	Rural	51,7	7,5	24,2	16,5
	<b>Total</b>	<b>53,3</b>	<b>9,4</b>	<b>22,3</b>	<b>15,1</b>
Nation	Urbain	60,8	24,5	9,7	5
	Rural	54,5	8,7	21,2	15,3
	<b>Total</b>	<b>55,3</b>	<b>10,9</b>	<b>19,7</b>	<b>14,1</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

En milieu urbain, le tableau ci-dessus montre que 59,5% de la pauvreté multidimensionnelle est due aux déficiences en termes d'éducation contre 63,6% au niveau régional.

Les privations en termes de santé participant à hauteur de 26% à la pauvreté urbaine de la préfecture de Meknès soit 22,1% à la région de Fès-Meknès.

Contrairement aux privations en termes d'accès aux infrastructures sociales de base et de conditions d'habitation qui ne contribuent que 10,1% et 4,4% respectivement à la pauvreté multidimensionnelle en milieu urbain de la préfecture (9,2% et 5% au niveau régional).



Quant à la pauvreté rurale, elle s'explique principalement par les privations en termes d'éducation (61,2% contre 51,7% au niveau régional), ensuite d'accès aux infrastructures sociales de base (18,3% contre 24,2% au niveau régional), de la santé avec 10,4% contre 7,5% au niveau régional, et par la suite des conditions d'habitat qui contribuent à son tour de 10% contre 16,5% à la région.

### **III.3. Niveau communal**

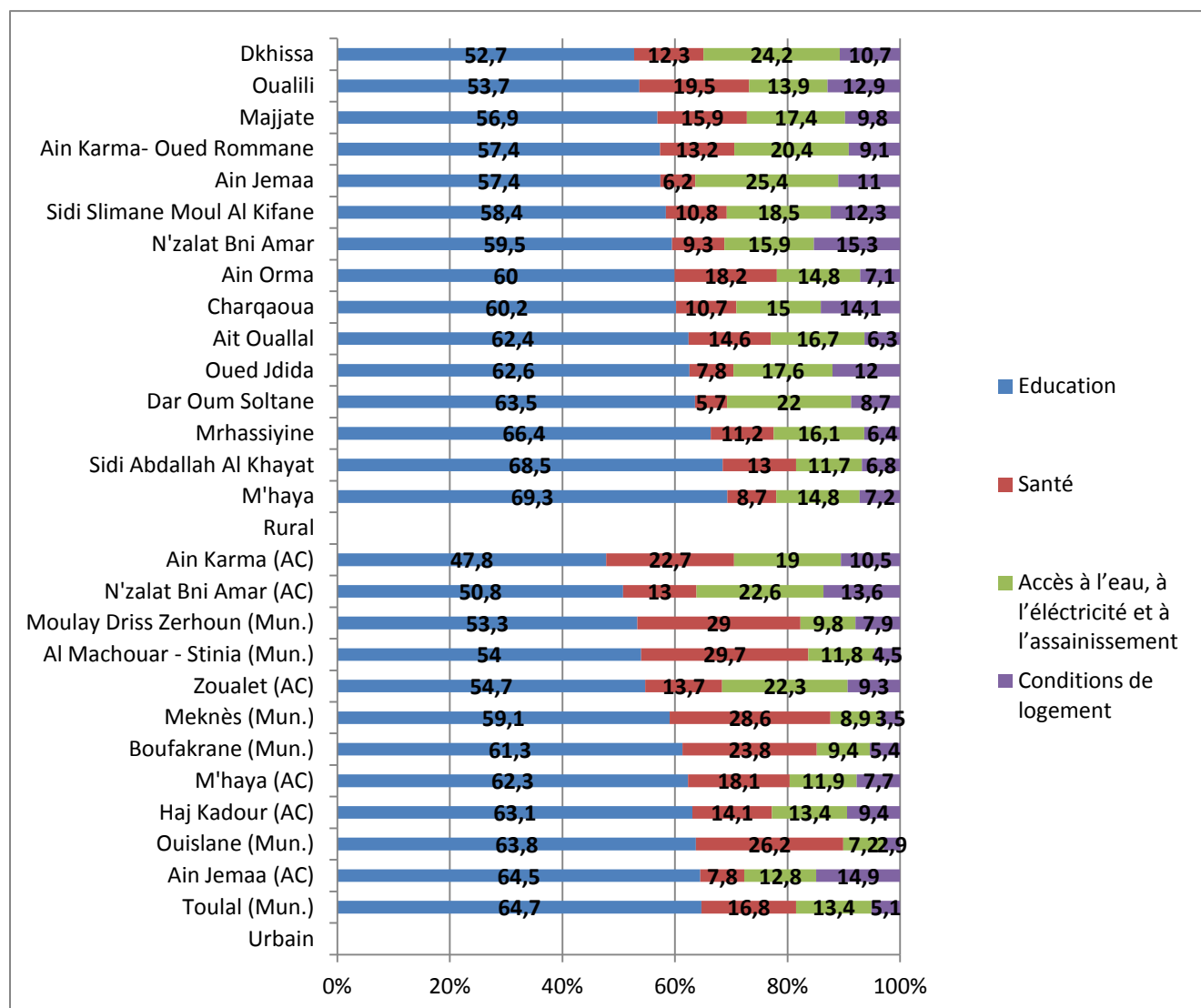
#### **III.3.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation selon Communes de la préfecture de Meknès en 2014 par milieu de résidence**

**Tableau 21: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon Communes en 2014**

Milieu	Commune	Décomposition			
		Education	Santé	Condition de vie	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Urbain	Toulal (Mun.)	64,7	16,8	13,4	5,1
	Ain Jemaa (AC)	64,5	7,8	12,8	14,9
	Ouislane (Mun.)	63,8	26,2	7,2	2,9
	Haj Kadour (AC)	63,1	14,1	13,4	9,4
	M'haya (AC)	62,3	18,1	11,9	7,7
	Boufakrane (Mun.)	61,3	23,8	9,4	5,4
	Meknès (Mun.)	59,1	28,6	8,9	3,5
	Zoualet (AC)	54,7	13,7	22,3	9,3
	Al Machouar - Stinia (Mun.)	54	29,7	11,8	4,5
	Moulay Driss Zerhoun (Mun.)	53,3	29	9,8	7,9
	N'zalat Bni Amar (AC)	50,8	13	22,6	13,6
	Ain Karma (AC)	47,8	22,7	19	10,5
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>59,5</b>	<b>26</b>	<b>10,1</b>	<b>4,4</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>63,6</b>	<b>22,1</b>	<b>9,2</b>	<b>5,0</b>
	<b>Nation</b>	<b>60,8</b>	<b>24,5</b>	<b>9,7</b>	<b>5</b>
Rural	M'haya	69,3	8,7	14,8	7,2
	Sidi Abdallah Al Khayat	68,5	13	11,7	6,8
	Mrhassiyine	66,4	11,2	16,1	6,4
	Dar Oum Soltane	63,5	5,7	22	8,7
	Oued Jdida	62,6	7,8	17,6	12
	Ait Ouallal	62,4	14,6	16,7	6,3
	Charqaoua	60,2	10,7	15	14,1
	Ain Orma	60	18,2	14,8	7,1
	N'zalat Bni Amar	59,5	9,3	15,9	15,3
	Sidi Slimane Moul Al Kifane	58,4	10,8	18,5	12,3
	Ain Jemaa	57,4	6,2	25,4	11
	Ain Karma- Oued Rommane	57,4	13,2	20,4	9,1
	Majjate	56,9	15,9	17,4	9,8
	Oualili	53,7	19,5	13,9	12,9
	Dkhissa	52,7	12,3	24,2	10,7
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>61,2</b>	<b>10,4</b>	<b>18,3</b>	<b>10,0</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>51,7</b>	<b>7,5</b>	<b>24,2</b>	<b>16,5</b>
	<b>Nation</b>	<b>54,5</b>	<b>8,7</b>	<b>21,2</b>	<b>15,3</b>
Total	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>60,5</b>	<b>16,8</b>	<b>14,9</b>	<b>7,7</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>53,3</b>	<b>9,4</b>	<b>22,3</b>	<b>15,1</b>
	<b>Nation</b>	<b>55,3</b>	<b>10,9</b>	<b>19,7</b>	<b>14,1</b>

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014 ;

**Figure 5: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et par commune en 2014**



En milieu urbain, la contribution des privations en termes d'éducation oscille entre 47,8% au centre urbain Ain Karma- Oued rommane et 64,7% à la municipalité de Toulal soit 59,5%, 63,6% et 60,8% aux niveaux préfectoral, régional et national.

Concernant, Les privations en termes de santé en milieu urbain varient entre 7,8% au centre urbain d'Ain Jemaa et 29,7% à la municipalité d'Al Machouar –Stinia contre respectivement 26%, 22,1% et 24,5 dans la préfecture, la région et la nation.

S'agissant des privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement en milieu urbain, elles varient entre 7,2% à la municipalité d'Ouislane et 22,6% au centre urbain de N'Zalat Bni Ammar soit 10,1%, 9,2%, 9,7% aux niveaux préfectoral, régional et national.

Quant aux privations en termes de conditions d'habitat en milieu urbain, elles varient entre 2,9% à la municipalité Ouislane et 14,9% au centre urbain d'Ain Jemaa (4,4% au niveau préfectoral et 5% aux niveaux régional et national).

En milieu rural, la contribution des privations en termes d'éducation dépasse 50% dans toutes les communes, soient 61,2%, 51,7% et 54,5% aux niveaux préfectoral, régional et national.

Les privations en termes de santé en milieu rural varient entre 5,7% à la commune de Dar Oum Soltane et 19,5% à la commune d'Oualili soient 10,4%, 7,5% et 8,7% aux niveaux préfectoral, régional et national respectivement.

S'agissant des privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement en milieu rural, elles varient entre 11,7% à la commune de Sidi Abdellah Alkhayat et 25,4% à la commune d'Ain Jemaa soient 18,3%, 24,2%, 21,2% aux niveaux préfectoral, régional et national.

Quant aux privations en termes de conditions d'habitat en milieu rural, elles oscillent entre 6,3% à la commune d'Ait Ouallal et 15,3% à la commune de N'zalat Bni Amar (10%, 16,5% et 15,3% aux niveaux préfectoral, régional et national respectivement).

### III.3.2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation des communes rurales cibles de l'INDH en 2014

**Tableau 22: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation des communes rurales cibles de l'INDH en 2014**

Commune	Décomposition			
	Education	Santé	Condition de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
<b>Communes cibles de l'INDH 2005 : 1<sup>ère</sup> phase</b>				
Sidi Abdallah Al Khayat	68,5	13	11,7	6,8
Mrhassiyine	66,4	11,2	16,1	6,4
Dar Oum Soltane	63,5	5,7	22	8,7
Charqaoua	60,2	10,7	15	14,1
Ain Orma	60	18,2	14,8	7,1
N'zalat Bni Amar	59,5	9,3	15,9	15,3
Ain Karma- Oued Rommane	57,4	13,2	20,4	9,1
Oualili	53,7	19,5	13,9	12,9
<b>Communes cibles de l'INDH 2011 : 2<sup>ème</sup> phase</b>				
M'haya	69,3	8,7	14,8	7,2
Oued Jdida	62,6	7,8	17,6	12
Ain Jemaa	57,4	6,2	25,4	11
Majjate	56,9	15,9	17,4	9,8
Dkhissa	52,7	12,3	24,2	10,7

Source : HCP, RGPH 2014 ;

- **1<sup>ère</sup> phase :**

La contribution des privations en termes d'éducation oscille entre 53,7% à la commune d'Oualili et 68,5% à la commune de Sidi Abdellah Al Khayat.

Concernant, Les privations en termes de santé varient entre 5,7% à la commune de Dar Oum Soltane et 19,5% à la commune d'Oualili.

S'agissant des privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement, elles varient entre 11,7% à la commune de Sidi Abdellah Al Khayat et 22% à la commune de Dar Oum Soltane.

Quant aux privations en termes de conditions d'habitat, elles varient entre 6,4% à la commune de Mrhassiyine et 15,3% à la commune de N'zalat Bni Amar.

- **2<sup>ème</sup> phase :**

La contribution des privations en termes d'éducation oscille entre 52,7% à la commune de Dkhissa et 69,3% à la commune de M'haya.

Concernant, Les privations en termes de santé varient entre 6,2% à la commune d'Ain Jemaa et 15,9% à la commune de Majjate.

S'agissant des privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement, elles varient entre 14,8% à la commune de M'haya et 25,4% à la commune d'Ain Jemaa.

Quant aux privations en termes de conditions d'habitat, elles varient entre 7,2% à la commune de M'haya et 12% à la commune de Oued Jdida.

## IV. Noyau dur de la pauvreté

### IV.1. Niveau régional

#### IV.1.1. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) des régions en 2014

**Tableau 23: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) selon les régions en 2014**

Région	Distribution des formes de la pauvreté			Taux de pauvreté globale
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté :	
			Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Draa-Tafilalet	10,8	6,2	3,7	20,7
Béni Mellal-Khénifra	5,6	10	3,5	19,1
Marrakech-Safi	3	9,7	1,6	14,3
<b>Fès-Meknès</b>	<b>3,8</b>	<b>8,3</b>	<b>1,3</b>	<b>13,4</b>
Oriental	3,6	7,9	1,6	13,1
Souss-Massa	4,5	5,8	1,3	11,6
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	1,6	8,6	1	11,1
Guelmim-Oued Noun	4,9	5,2	0,8	10,9
Rabat-Salé-Kénitra	3,1	5,1	1	9,1
Grand Casablanca-Settat	2,1	3,6	0,5	6,2
Dakhla-Oued Eddahab	0,3	3,8	0	4,2
Laayoune-Sakia Al Hamra	1,6	1,6	0,1	3,2
<b>Nation</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>1,4</b>	<b>11,7</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

La distribution des formes de la pauvreté dans la région Fès-Meknès révèle que :

- La population touchée par la pauvreté monétaire uniquement est de l'ordre de 3,8% contre 3,6% au niveau national, ceci classe la région parmi les 5 régions les plus pauvres monétairement.
- Quant à la population touchée par la pauvreté multidimensionnelle uniquement, elle est de l'ordre de 8,3% contre 6,8% au niveau national, et suite à ce taux, la région est classée parmi les 4 régions les plus pauvres multidimensionnellement.
- Pour la population touchée à la fois par la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, elle est de l'ordre de 1,3% contre 1,4% au niveau national. la région est alors classé parmi les 5 régions dont le noyau dur de la pauvreté le plus élevé.

- Ainsi, le taux de pauvreté globale de la région est de 13,4% contre 11,7% au niveau national. Ce qui amène la région parmi les 4 régions les plus pauvres à savoir les régions de Daraa-Tafilalet (20,7%), Beni Mellal-Khénifra (19,1%) et Marrakech-Safi (14,3%).



Figure 6: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès en 2014

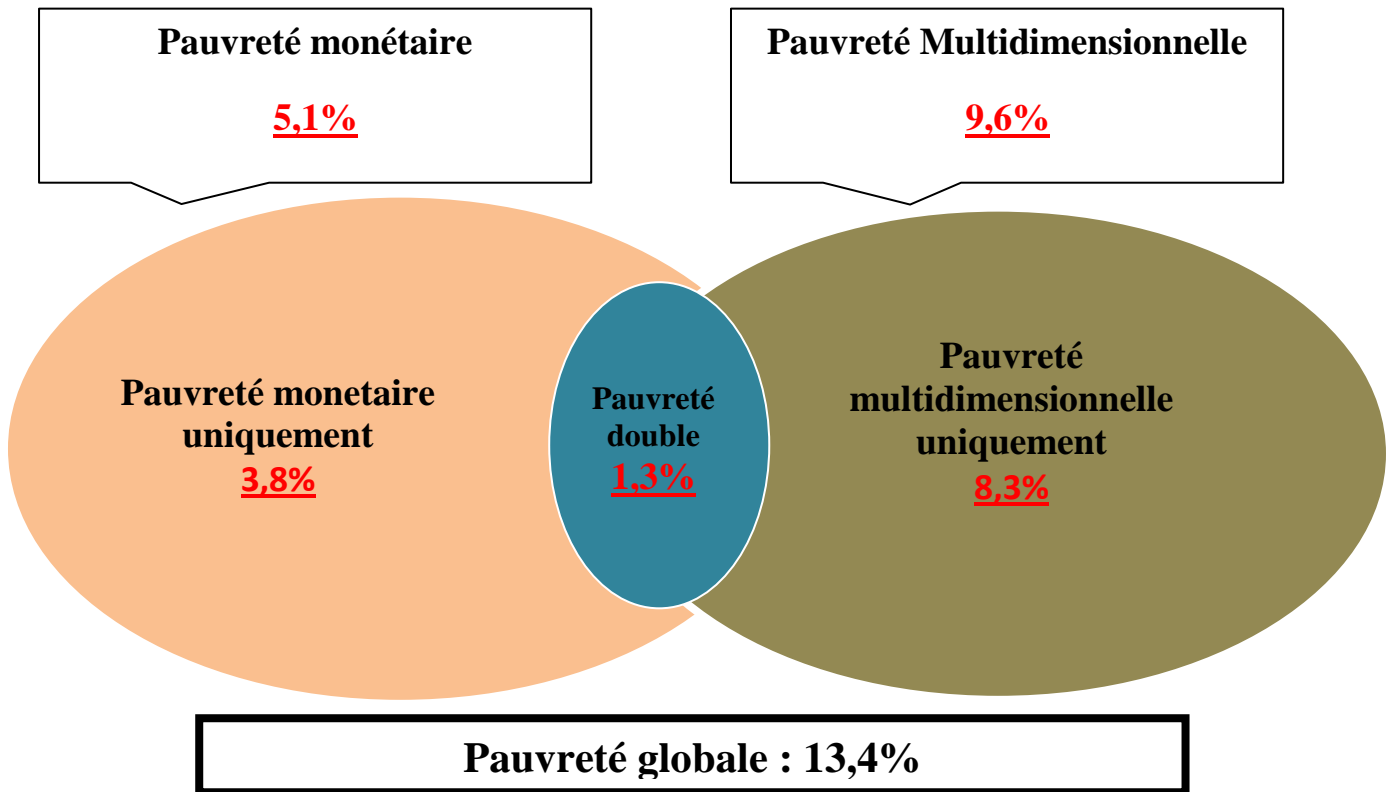
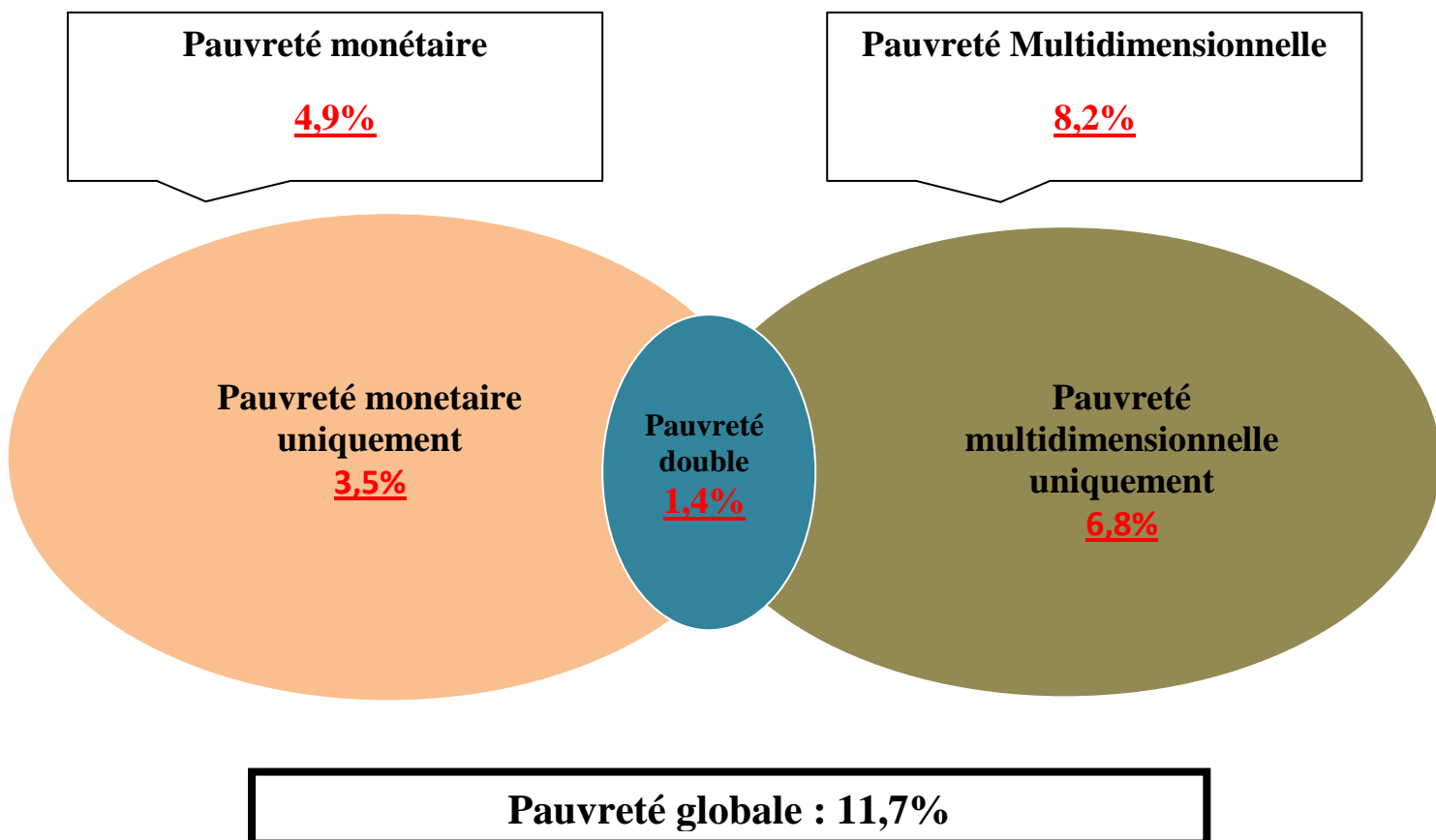


Figure 7: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la nation en 2014



#### IV.1.2. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès par milieu de résidence en 2014

**Tableau 24: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès par milieu de résidence en 2014**

Désignation		Distribution des formes de la pauvreté			Taux de pauvreté globale
		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Fès-Meknès	Urbain	1,6	2,0	0,3	3,9
	Rural	7,2	17,9	3,0	28,0
	<b>Total</b>	<b>3,8</b>	<b>8,3</b>	<b>1,3</b>	<b>13,4</b>
Nation	Urbain				3,9
	Rural				23,7
	<b>Total</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>1,4</b>	<b>11,7</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

L'analyse des données montre que les formes de pauvretés sont manifestées en milieu rural plus qu'en milieu urbain.

- En effet, La population touchée par la pauvreté monétaire uniquement en milieu rural est de l'ordre de 7,2% contre 1,6% en milieu urbain.
- Quant à la population touchée par la pauvreté multidimensionnelle uniquement en milieu rural, elle est de l'ordre de 17,9% contre 2% en milieu urbain.
- Pour la population touchée à la fois par la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, elle est de l'ordre de 3% en milieu rural contre 0,3% en milieu urbain.
- Ainsi, le taux de pauvreté globale en milieu rural est de 28% contre seulement 3,9% en milieu urbain.

## IV.2. Niveau Provincial

### IV.2.1 Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) selon les préfectures et provinces en 2014

**Tableau 25: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) selon les préfectures et provinces en 2014**

Préfecture / Province	Distribution des formes de la pauvreté			Taux de pauvreté globale
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Taounate	6,1	20,4	3	29,4
Boulemane	8,6	13,1	3,8	25,5
Moulay Yacoub	9,9	11,9	2,2	24,1
Taza	4,4	13	2,1	19,5
Ifrane	3,3	10,2	1,7	15,2
El Hajeb	4,8	6,4	0,8	12
Sefrou	3,9	6,6	1,3	11,8
<b>Meknès</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>0,3</b>	<b>5,4</b>
Fès	1,4	2,3	0,3	3,9
<b>Fès-Meknès</b>	<b>3,8</b>	<b>8,3</b>	<b>1,3</b>	<b>13,4</b>
<b>Nation</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>1,4</b>	<b>11,7</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

La distribution des formes de la pauvreté dans la préfecture de Meknès révèle que :

- La population touchée par la pauvreté monétaire uniquement est de l'ordre de 2,2% contre 3,8% au niveau régional et 3,5% au niveau national.
- Quant à la population touchée par la pauvreté multidimensionnelle uniquement, elle est de l'ordre de 2,8% contre 8,3% au niveau régional et 6,8% au niveau national.
- Pour la population touchée à la fois par la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, elle est de l'ordre de 0,3% contre 1,3% au niveau régional et 1,4% au niveau national.
- Ainsi, le taux de pauvreté globale de la préfecture est de 5,4% contre 13,4% au niveau régional et 11,7% au niveau national.

A travers ces indices, la préfecture de Meknès est classée parmi les deux préfectures les moins pauvres dans la région après Fès.

Figure 8: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la préfecture de Meknès en 2014

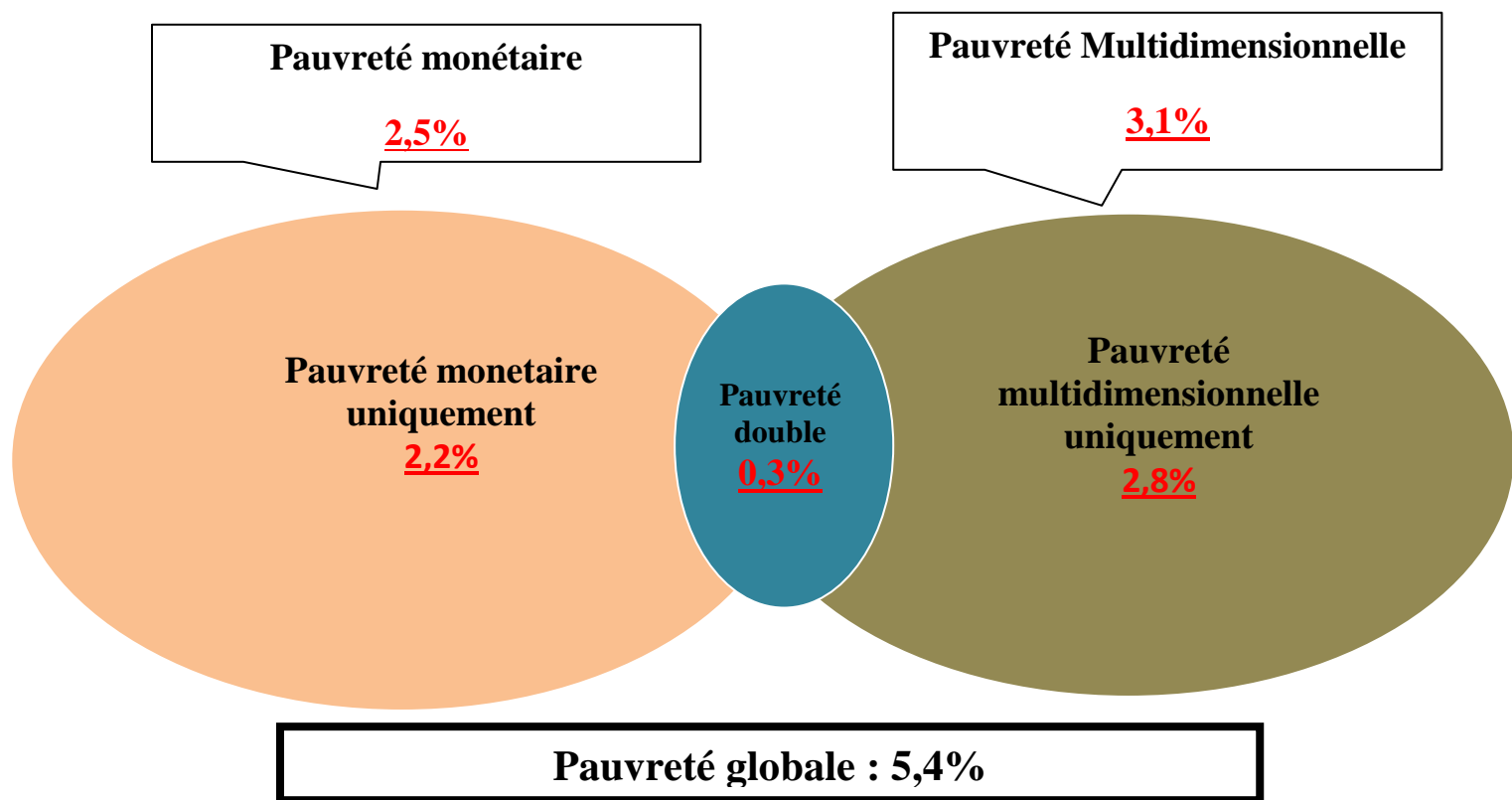
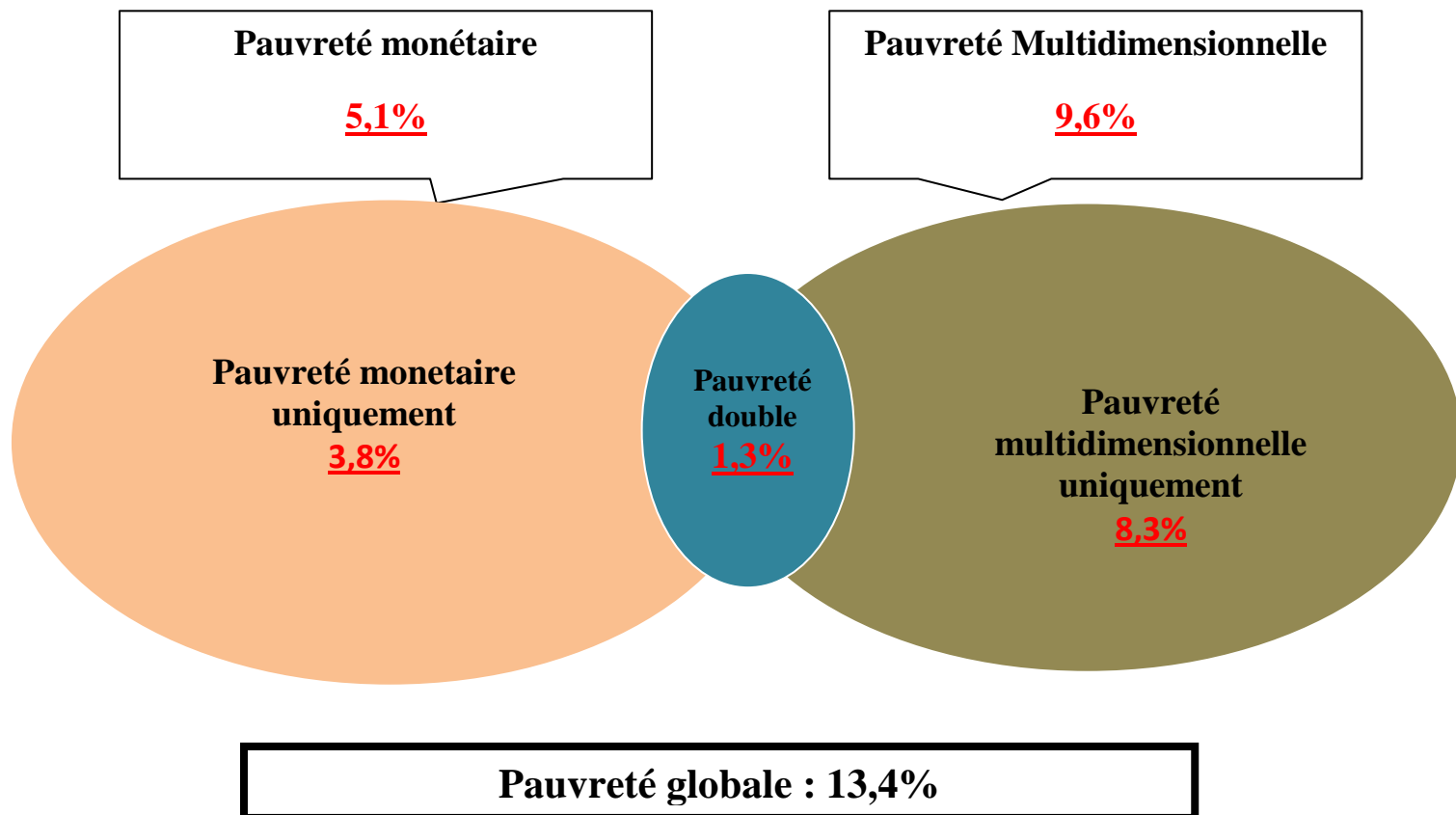


Figure 9: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la région de Fès-Meknès en 2014



#### IV.2.2. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence en 2014

Tableau 26: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en %) de la préfecture de Meknès par milieu de résidence en 2014

Désignation		Distribution des formes de la pauvreté			Taux de pauvreté globale
		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté :	
				Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Meknès	Urbain	1,3	1,5	0,2	2,9
	Rural	6,7	9,2	1,2	17,1
	<b>Total</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>0,3</b>	<b>5,4</b>
Fès-Meknès	Urbain	1,6	2,0	0,3	3,9
	Rural	7,2	17,9	3,0	28,0
	<b>Total</b>	<b>3,8</b>	<b>8,3</b>	<b>1,3</b>	<b>13,4</b>
Nation	Urbain				3,9
	Rural				23,7
	<b>Total</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>1,4</b>	<b>11,7</b>

Source : HCP, RGPH 2014 ;

L'analyse des données montre que les formes de pauvretés sont manifestées en milieu rural plus qu'en milieu urbain.

- En effet, La population touchée par la pauvreté monétaire uniquement en milieu rural est de l'ordre de 6.7% contre 1,3% en milieu urbain.
- Quant à la population touchée par la pauvreté multidimensionnelle uniquement en milieu rural, elle est de l'ordre de 9.2% contre 1.5% en milieu urbain.
- Pour la population touchée à la fois par la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, elle est de l'ordre de 1.2% en milieu rural contre 0,2% en milieu urbain.
- Ainsi, le taux de pauvreté globale en milieu rural est de 17.1% contre seulement 2.9% en milieu urbain.

#### IV.3. Niveau communal

##### IV.3.1. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) selon les communes en 2014

**Tableau 27: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) selon les communes en 2014**

Milieu	Commune	Distribution des formes de la pauvreté			Taux de pauvreté globale
		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Urbain	Zoualet (AC)	19,6	4,1	2,3	26,1
	Ain Karma (AC)	17,8	4,1	2,1	24
	Ain Jemaa (AC)	16,2	3	1,1	20,3
	Haj Kadour (AC)	5,9	2,9	1,1	9,9
	M'haya (AC)	3,7	2,7	0,5	7
	Moulay Driss Zerhoun (Mun.)	2,9	1,1	0,2	4,2
	Ouislane (Mun.)	2	1,7	0,2	3,9
	Boufakrane (Mun.)	2,6	1	0,2	3,8
	N'zalat Bni Amar (AC)	0	3,8	0	3,8
	Al Machouar - Stinia (Mun.)	0,6	1,8	0,2	2,6
	Toulal (Mun.)	0,8	1,6	0,1	2,6
	Meknès (Mun.)	0,5	1,3	0,1	1,9
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>0,2</b>	<b>2,9</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>1,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,3</b>	<b>3,9</b>
	<b>Nation</b>				<b>3,9</b>
Rural	Ain Jemaa	5,1	20,8	2,6	28,5
	Sidi Abdallah Al Khayat	11,8	11	3,6	26,4
	Charqaoua	10,5	12,6	2,2	25,4
	M'haya	10,9	10	1,1	22
	N'zalat Bni Amar	7,3	8,5	2	17,8
	Dar Oum Soltane	6,8	9,2	1	17
	Ain Karma- Oued Rommane	7,8	7,5	0,8	16
	Dkhissa	2,9	12,1	0,7	15,7
	Sidi Slimane Moul Al Kifane	7	5,2	1,2	13,4
	Oued Jdida	4,8	8	0,3	13
	Ain Orma	2,5	7,5	0,7	10,8
	Oualili	3,6	6,9	0,2	10,7
	Ait Ouallal	5,5	5,1	0,1	10,7
	Majjate	4,7	4,5	0,3	9,5
	Mrhassiyine	3	5,3	0,7	9
	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>6,7</b>	<b>9,2</b>	<b>1,2</b>	<b>17,1</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>7,2</b>	<b>17,9</b>	<b>3,0</b>	<b>28,0</b>
	<b>Nation</b>				<b>23,7</b>
Total	<b>Préfecture de Meknès</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>0,3</b>	<b>5,4</b>
	<b>Fès-Meknès</b>	<b>3,8</b>	<b>8,3</b>	<b>1,3</b>	<b>13,4</b>
	<b>Nation</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>1,4</b>	<b>11,7</b>

Source : HCP, RGPH 2014

Hormis les autres centres, la distribution des formes de la pauvreté dans le milieu urbain de la préfecture de Meknès révèle que :

- La pauvreté monétaire uniquement dans toutes les municipalités est inférieure à 3%, en particulier la municipalité de Meknès dont le taux est 0,5%, contre 1,3% en milieu urbain de la préfecture de Meknès.
- Quant à la pauvreté multidimensionnelle uniquement, elle est inférieure à 2% pour toutes les municipalités contre 1,5% en milieu urbain de la préfecture de Meknès.
- Le noyau dur de la pauvreté enregistre 0,2% dans les municipalités de Moulay Driss Zerhoun, Ouislane, Boufakrane et Al Machouar-Stinia et 0,1% dans les municipalités de Toulal et Meknès.
- Ainsi, le taux de pauvreté globale varie entre 1,9% à la municipalité de Meknès et 4,2% à la municipalité de Moulay Driss Zerhoun soit 2,9% en milieu urbain de la préfecture de Meknès.

En milieu rural, la distribution des formes de la pauvreté de la préfecture de Meknès montre que :

- La pauvreté monétaire uniquement est inférieure à 5% dans 6 communes, entre 5% et 10% dans 6 communes et 3 communes ont supérieur à 10%, pour la préfecture de Meknès en milieu rural, elle est de 6,7%.
- Quant à la pauvreté multidimensionnelle uniquement, elle est inférieure à 10% pour 10 communes, entre 10% et 15% pour 6 communes et supérieure à 20% pour la commune d'Ain Jemaa (20,8%), pour la préfecture de Meknès en milieu rural, elle est de 9,2%.
- Le noyau dur de la pauvreté varie entre 0,1% à la commune d'Ait Ouallal et 3,6% à la commune de Sidi Abdellah Al Khayat, pour la préfecture de Meknès en milieu rural, il est de 1,2%.
- Ainsi, le taux de pauvreté globale est inférieur à 10% pour 2 communes, entre 10% et 20% pour 9 communes et supérieur à 20% pour 4 communes, pour la préfecture de Meknès en milieu rural, il est de 17,1%.

#### IV.3.2. Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) des communes rurales cibles de l'INDH en 2014

**Tableau 28: Distribution des formes de pauvreté et de leur cumul (en%) des communes rurales cibles de l'INDH en 2014**

Commune	Distribution des formes de la pauvreté			Taux de pauvreté globale
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
<b>Communes cibles de l'INDH 2005 : 1<sup>ère</sup> phase</b>				
Sidi Abdallah Al Khayat	11,8	11	3,6	26,4
Charqaoua	10,5	12,6	2,2	25,4
N'zalat Bni Amar	7,3	8,5	2	17,8
Dar Oum Soltane	6,8	9,2	1	17
Ain Karma- Oued Rommane	7,8	7,5	0,8	16
Ain Orma	2,5	7,5	0,7	10,8
Oualili	3,6	6,9	0,2	10,7
Mrhassiyine	3	5,3	0,7	9
<b>Communes cibles de l'INDH 2011 : 2<sup>ème</sup> phase</b>				
Ain Jemaa	5,1	20,8	2,6	28,5
M'haya	10,9	10	1,1	22
Dkhissa	2,9	12,1	0,7	15,7
Oued Jdida	4,8	8	0,3	13
Majjate	4,7	4,5	0,3	9,5

- **1<sup>ère</sup> phase :**

La distribution des formes de la pauvreté des communes rurales cibles de l'INDH 2005 montre que :

- ✓ La pauvreté monétaire uniquement est inférieure à 5% dans 3 communes, entre 5% et 10% dans 3 communes et 2 communes ont supérieur à 10%.
- ✓ Quant à la pauvreté multidimensionnelle uniquement, elle est inférieure à 10% pour 6 communes et entre 10% et 15% pour 2 communes.
- ✓ Le noyau dur de la pauvreté varie entre 0,2% à la commune d'Oualili et 3,6% à la commune de Sidi Abdallah Al Khayat.
- ✓ Ainsi, le taux de pauvreté globale est inférieure à 10% pour la commune de Majjate, entre 10% et 20% pour 5 communes et supérieur à 20% pour 2 communes.



- **2<sup>ème</sup> phase :**

La distribution des formes de la pauvreté des communes rurales cibles de l'INDH 2011 montre que :

- ✓ La pauvreté monétaire uniquement est inférieure à 5% dans 3 communes à savoir la commune de Dkhissa, Majjate et Oued Jdida, elle est de 5,1% à la commune d'Ain Jemaa et 10,9% à la commune de M'haya.
- ✓ Quant à la pauvreté multidimensionnelle uniquement, elle est inférieure à 10% pour les communes de Majjate et Oued Jdida, entre 10% et 15% pour les communes de M'haya et Dkhissa, et elle est de 20,8% à la commune d'Ain Jemaa.
- ✓ Le noyau dur de la pauvreté varie entre 0,3% à la commune de Majjate et 2,6% à la commune d'Ain Jemaa.
- ✓ Ainsi, le taux de pauvreté globale est inférieure à 10% pour la commune de Majjate, entre 10% et 20% pour les communes d'Oued Jdida et Dkhissa, et supérieur à 20% pour les communes de M'haya et Ain Jemaa.



## Conclusion

En somme, la pauvreté monétaire dans la préfecture de Meknès a évolué d'une façon significative. En effet, le taux de pauvreté monétaire a baissé de 64,8% en passant de 14,5% en 2004 à 5,1% en 2014. Ce dernier classe d'avantage la préfecture en 2<sup>ème</sup> position dans la région de Fès-Meknès. En outre, le taux de vulnérabilité en 2014 est de l'ordre de 8,8%, ce qui rend la préfecture de Meknès la moins vulnérable par rapport aux autres préfectures et provinces de la région.

De même, et en termes de pauvreté multidimensionnelle, la préfecture garde aussi une position favorable en prenant toujours la 2<sup>ème</sup> place après la préfecture de Fès, avec un taux de 3,2% en 2014 par rapport à 12,6% en 2004, soit une baisse de 9 points, contre 16 points de baisse au niveau régional (en passant de 25,9% en 2004 à 9,6% en 2014). Aussi, le taux de pauvreté multidimensionnelle a baissé de 17 points au niveau national (en passant de 25% en 2004 à 8,2% en 2014).

Ainsi, et à la lumière de ces résultats, la distribution des pauvretés et de leur cumul montre que 5% de la population préfectoral connaissent une seule pauvreté, soit 2,8% de la pauvreté multidimensionnelle et 2,2% de la pauvreté monétaire. Le noyau dur de la pauvreté est alors constitué de 0,3% de la population préfectoral, frappées à la fois par la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire.

Dès lors, et à travers ces indicateurs, le taux de pauvreté globale qui explique le volume de la pauvreté sous ses formes monétaire et multidimensionnelle est de l'ordre de 5,4% à la préfecture, contre 13,4% et 11,7% aux niveaux régional et national respectivement.



# Annexe



Pauvreté Monétaire par région					
Région	c_region	Taux de pauvreté 2014	Indice volumétrique	Indice de sévérité	Taux de vulnérabilité
<b>Ensemble</b>					
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	1	2,6	0,4	0,1	9,6
Oriental	2	5,2	1,0	0,3	12,7
Fès-Meknès	3	5,1	1,0	0,3	13,8
Rabat-Salé-Kénitra	4	4,0	0,6	0,1	12,6
Béni-Mellal Khenifra	5	9,1	1,9	0,6	17,3
Casablanca-Settat	6	2,6	0,4	0,1	8,1
Marrakech-Safi	7	4,6	0,7	0,2	14,8
Daraa-Tafilalet	8	14,6	3,2	1,1	20,4
Souss-Massa	9	5,8	1,0	0,3	13,9
Guelmim-Oued Noun	10	5,7	1,0	0,2	14,0
Laayoun-Sakia El Hamra	11	1,7	0,2	0,1	7,8
Eddakhla-Oued Eddahab	12	0,4	0,1	0,0	2,8
<b>Nation</b>		<b>4,8</b>			<b>12,5</b>
<b>Urbain</b>					
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	1	1,0	0,1	0,0	4,9
Oriental	2	3,0	0,5	0,1	9,5
Fès-Meknès	3	1,9	0,3	0,1	8,1
Rabat-Salé-Kénitra	4	1,7	0,2	0,0	6,8
Béni-Mellal Khenifra	5	3,9	0,7	0,2	11,3
Casablanca-Settat	6	1,7	0,3	0,1	5,1
Marrakech-Safi	7	1,0	0,1	0,0	5,7
Daraa-Tafilalet	8	4,8	1,0	0,3	10,2
Souss-Massa	9	2,7	0,4	0,1	8,6
Guelmim-Oued Noun	10	5,1	0,8	0,2	12,3
Laayoun-Sakia El Hamra	11	1,6	0,2	0,0	7,8
Eddakhla-Oued Eddahab	12	0,4	0,0	0,0	2,9
<b>Nation</b>		<b>1,6</b>			<b>7,9</b>
<b>Rural</b>					
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	1	5,0	0,8	0,2	16,6
Oriental	2	9,6	2,0	0,6	18,6
Fès-Meknès	3	10,2	2,0	0,6	22,6
Rabat-Salé-Kénitra	4	9,4	1,5	0,4	26,0
Béni-Mellal Khenifra	5	14,1	3,0	1,0	23,2
Casablanca-Settat	6	5,1	0,8	0,2	16,5
Marrakech-Safi	7	7,2	1,2	0,3	21,6
Daraa-Tafilalet	8	19,6	4,4	1,5	25,6
Souss-Massa	9	9,8	1,8	0,5	20,7
Guelmim-Oued Noun	10	6,9	1,2	0,4	17,1
Laayoun-Sakia El Hamra	11	2,9	0,6	0,2	7,0
Eddakhla-Oued Eddahab	12	0,6	0,1	0,0	1,8
<b>Nation</b>		<b>9,5</b>			<b>19,4</b>

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

<b>Pauvreté Monétaire par province</b>				
<b>Préfecture/Province</b>	<b>Taux de pauvreté 2014</b>	<b>Indice volumétrique</b>	<b>Indice de sévérité</b>	<b>Taux de vulnérabilité</b>
<b>Ensemble</b>				
<b>Meknès</b>	2,6	0,5	0,1	8,8
<b>Boulemane</b>	12,4	2,7	0,9	21,3
<b>El Hajeb</b>	5,6	1,1	0,3	14,8
<b>Fès</b>	1,7	0,2	0,1	9,0
<b>Ifrane</b>	5,1	1,0	0,3	11,7
<b>Sefrou</b>	5,2	1,0	0,3	13,8
<b>Taounate</b>	9,1	1,7	0,5	22,1
<b>Taza</b>	6,6	1,3	0,4	15,7
<b>Moulay Yacoub</b>	12,2	2,6	0,8	23,5
<b>Fès-Meknès</b>	5,1	1,0	0,3	13,8
<b>Nation</b>	4,8			12,5
<b>Urbain</b>				
<b>Meknès</b>	1,5	0,2	0,1	6,6
<b>Boulemane</b>	4,7	0,8	0,2	13,9
<b>El Hajeb</b>	1,4	0,2	0,0	7,1
<b>Fès</b>	1,6	0,2	0,0	8,9
<b>Ifrane</b>	0,5	0,1	0,0	3,2
<b>Sefrou</b>	1,7	0,3	0,1	8,1
<b>Taounate</b>	6,0	1,4	0,5	9,4
<b>Taza</b>	1,2	0,2	0,0	6,4
<b>Moulay Yacoub</b>	20,4	4,5	1,4	25,3
<b>Fès-Meknès</b>	1,9	0,3	0,1	8,1
<b>Nation</b>	1,6			7,9
<b>Rural</b>				
<b>Meknès</b>	7,9	1,6	0,5	19,2
<b>Boulemane</b>	16,3	3,7	1,2	25,1
<b>El Hajeb</b>	9,8	1,9	0,6	22,2
<b>Fès</b>	8,3	1,8	0,6	17,6
<b>Ifrane</b>	10,5	2,1	0,7	21,7
<b>Sefrou</b>	9,3	1,8	0,6	20,6
<b>Taounate</b>	9,5	1,8	0,5	23,9
<b>Taza</b>	10,0	2,0	0,6	21,7
<b>Moulay Yacoub</b>	10,9	2,2	0,7	23,3
<b>Fès-Meknès</b>	10,2	2,0	0,6	22,6
<b>Nation</b>	9,5			19,4

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;



<b>Pauvreté Monétaire par commune</b>				
<b>Commune</b>	<b>Taux de pauvreté (en%)</b>	<b>Indice volumétrique (en%)</b>	<b>Indice de sévérité (en%)</b>	<b>Taux de vulnérabilité (en%)</b>
<b>Zoualet (AC)</b>	21,9	4,48	1,33	30,7
<b>Ain Karma (AC)</b>	20	4,02	1,18	30,1
<b>Ain Jemaa (AC)</b>	17,4	3,58	1,07	26,9
<b>Sidi Abdellah Al Khayat</b>	15,4	3,43	1,12	25,7
<b>Charqaoua</b>	12,8	2,55	0,78	28
<b>M'haya</b>	12	2,62	0,86	24,4
<b>N'zalat Bni Amar</b>	9,4	1,87	0,57	20,9
<b>Ain Karma-Oued Rommane</b>	8,6	1,75	0,54	19,8
<b>Sidi Slimane Moul Al Kifane</b>	8,2	1,49	0,42	21,3
<b>Dar Oum Soltane</b>	7,9	1,51	0,45	19,7
<b>Ain Jemaa</b>	7,7	1,43	0,41	20,1
<b>Haj Kaddour (AC)</b>	7	1,21	0,32	19,2
<b>Ait Ouallal</b>	5,6	1,03	0,3	16,2
<b>Oued Jdida</b>	5,1	0,91	0,26	16,3
<b>Majjate</b>	5	0,88	0,24	15,6
<b>M'haya (AC)</b>	4,3	0,64	0,15	16,2
<b>Oualili</b>	3,8	0,67	0,19	13,9
<b>MRhassiyine</b>	3,7	0,74	0,22	12,1
<b>Dkhissa</b>	3,7	0,61	0,16	13,7
<b>Ain Orma</b>	3,5	0,59	0,16	13
<b>My Idriss Zerhoun (M)</b>	3,1	0,48	0,12	12
<b>Boufakrane (M)</b>	2,8	0,45	0,11	11,1
<b>Ouislane (M)</b>	2,3	0,31	0,07	11,3
<b>Toulal (M)</b>	1	0,13	0,03	7,1
<b>Al Machouar - Stinia (M)</b>	0,9	0,13	0,03	5,8
<b>Meknès (M)</b>	0,6	0,07	0,02	4,6
<b>N'zalat (AC)</b>	0,4	0,06	0,01	2,6

Source : HCP, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages ;

Pauvreté Multidimensionnelle par région														
Ensemble														
Région	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%),2014	IPM (en%),2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%),2004	IPM (en%),2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)			Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Cumul des pauvretés monétaires et multidimensionnelle	
									Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	9,5	40	3,8	30,3	44,0	13,3	57,4	10,3	20,04	12,33	1,6	8,6	1,0	11,1
Oriental	9,5	43	4,1	23,5	44,0	10,4	52,8	9,6	22,75	14,83	3,6	7,9	1,6	13,1
Fès-Meknès	9,6	40,5	3,9	25,9	43,8	11,3	53,3	9,4	22,27	15,08	3,8	8,3	1,3	13,4
Rabat-Salé-Kénitra	6,1	39,5	2,4	21,9	43,7	9,6	58,9	11,5	18,73	10,83	3,1	5,1	1,0	9,1
Béni Mellal-Khénifra	13,4	42,6	5,7	31,0	45,0	13,9	48,2	8,9	24,61	18,34	5,6	10,0	3,5	19,1
Grand Casablanca-Settat	4,1	38,5	1,6	17,5	43,3	7,6	63,4	15	15,05	6,50	2,1	3,6	0,5	6,2
Marrakech-Safi	11,3	40,5	4,6	34,0	44,3	15,1	57,5	10,6	17,37	14,53	3,0	9,7	1,6	14,3
Draa-Tafilalet	10	42,2	4,2	25,3	44,0	11,1	49,3	12,2	17,76	20,72	10,8	6,2	3,7	20,7
Souss-Massa	7,2	39,7	2,8	23,5	42,6	10,0	54,7	12,7	17,25	15,41	4,5	5,8	1,3	11,6
Guelmim-Oued Noun	6,2	39,7	2,4	20,8	43,1	8,9	54,2	13,2	17,86	14,69	4,9	5,2	0,8	10,9
Laayoune-Sakia Al Hamra	1,7	36,1	0,6	9,0	40,3	3,6	60,8	24	10,77	4,38	1,6	1,6	0,1	3,2
Dakhla-Oued Eddahab	3,8	35,1	1,3	19,7	41,7	8,2	56,8	9,2	22,12	11,87	0,3	3,8	0,0	4,2
Nation	8,2	40,6	3,3	25,0	46,5	14,3	55,3	10,9	19,7	14,1	3,5	6,8	1,4	11,7

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté Multidimensionnelle par région														
Urbain														
Région	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%),2014	IPM (en%),2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%),2004	IPM (en%),2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)			Taux de pauvreté globale 2014(en %)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
									Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	2,5	36,1	0,9	11,2	39,6	4,4	62,2	24,7	8,28	4,85	0,9	2,3	0,1	3,3
Oriental	3	36,4	1,1	11,1	40,1	4,4	60,7	23,2	9,98	6,09	2,6	2,6	0,4	5,5
Fès-Meknès	2,3	36,2	0,8	10,2	39,9	4,1	63,6	22,1	9,25	5,04	1,6	2,0	0,3	3,9
Rabat-Salé-Kénitra	1,8	36,4	0,7	9,0	40,0	3,6	58,1	23,2	13,32	5,36	1,5	1,6	0,1	3,3
Béni Mellal-Khénifra	2,6	36,7	1	11,0	41,0	4,5	57,8	20,8	13,78	7,64	3,6	2,3	0,3	6,2
Grand Casablanca-Settat	1,3	36	0,5	6,5	39,0	2,5	58,5	28	9,86	3,67	1,6	1,2	0,1	2,9
Marrakech-Safi	2,1	36,3	0,8	9,8	40,1	3,9	59,8	25,9	8,92	5,38	0,9	2,0	0,1	3,0
Draa-Tafilalet	2	37,3	0,7	8,8	40,6	3,6	55	22,1	12,14	10,78	4,5	1,7	0,3	6,5
Souss-Massa	2,1	36	0,7	9,2	39,3	3,6	64	22,9	8,60	4,51	2,6	1,9	0,1	4,6
Guelmim-Oued Noun	1,9	36,2	0,7	8,3	39,0	3,2	59,6	27,3	7,70	5,35	4,9	1,7	0,2	6,8
Laayoune-Sakia Al Hamra	1,3	35,4	0,5	8,2	39,6	3,2	62,5	29,1	6,38	2,07	1,6	1,3	0,0	2,9
Dakhla-Oued Eddahab	2	35	0,7	13,6	39,8	5,4	66,5	18,4	9,27	5,80	0,3	2,0	0,0	2,4
Nation	2			9,1			60,8	24,5	9,7	5				3,9

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté Multidimensionnelle par région														
Rural														
Région	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%),2014	IPM (en%),2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%),2004	IPM (en%),2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)			Taux de pauvreté globale 2014(en %)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle : Noyau dur de la pauvreté :	
Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement													
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	20,1	40,7	8,2	51,7	45,0	23,3	56,6	8	21,94	13,54	2,7	17,9	2,2	22,9
Oriental	21,8	44,7	9,8	42,2	45,5	19,2	51,1	6,8	25,46	16,68	5,5	17,8	4,0	27,3
Fès-Meknès	20,9	41,2	8,6	45,1	44,8	20,2	51,7	7,5	24,19	16,55	7,2	17,9	3,0	28,0
Rabat-Salé-Kénitra	15,9	40,3	6,4	46,2	45,1	20,8	59,1	8,8	20,00	12,11	6,6	13,0	2,8	22,4
Béni Mellal-Khénifra	23,9	43,2	10,3	47,6	45,7	21,7	47,3	7,8	25,59	19,31	7,6	17,4	6,5	31,5
Grand Casablanca-Settat	12,1	39,3	4,8	41,3	44,8	18,5	64,7	11,5	16,45	7,27	3,3	10,3	1,8	15,4
Marrakech-Safi	18,2	40,8	7,4	50,7	44,8	22,8	57,3	9,4	18,02	15,23	4,5	15,6	2,6	22,7
Draa-Tafilalet	14,1	42,5	6	32,7	44,4	14,5	48,9	11,6	18,12	21,35	14,1	8,6	5,5	28,1
Souss-Massa	13,7	40,4	5,6	36,3	43,4	15,7	53,1	10,9	18,73	17,27	6,9	10,9	2,8	20,6
Guelmim-Oued Noun	14,2	40,6	5,7	38,3	44,4	17,0	53	10	20,17	16,81	4,8	11,9	2,0	18,7
Laayoune-Sakia Al Hamra	11,9	38,7	4,6	19,6	43,9	8,6	55,2	7,3	25,43	12,07	1,8	11,5	0,4	13,7
Dakhla-Oued Eddahab	18,7	35,2	6,6	47,7	44,1	21,1	47,9	0,7	33,93	17,44	0,3	18,7	0,2	19,2
Nation	17,7			44,6			54,5	8,7	21,2	15,3				23,7

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté Multidimensionnelle par province														
Ensemble														
Préfecture / Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%),2014	IPM (en%),2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%),2004	IPM (en%),2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en%)			Taux de pauvreté globale 2014(en%)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
									Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
Taounate	23,4	40,5	9,5	45,7	44,9	20,5	52,6	7,1	24,0	16,3	6,1	20,4	3,0	29,4
Boulemane	17,1	44,4	7,6	34,0	45,7	15,5	46,3	7,5	25,6	20,6	8,6	13,1	3,8	25,5
Taza	15,1	41,7	6,3	34,1	44,3	15,1	48,5	8,4	25,1	18,1	4,4	13,0	2,1	19,5
Moulay Yacoub	14,2	39,7	5,6	47,3	44,4	21,0	59,1	8,4	16,4	16,1	9,9	11,9	2,2	24,1
Ifrane	11,9	42	5	31,5	45,8	14,5	49,8	8,5	28,1	13,6	3,3	10,2	1,7	15,2
Sefrou	7,9	40,4	3,2	24,0	43,8	10,5	53,3	9,9	23,3	13,5	3,9	6,6	1,3	11,8
El Hajeb	7,2	38,8	2,8	28,1	43,6	12,2	57,9	10,8	21,5	9,8	4,8	6,4	0,8	12,0
Meknès	3,2	37,6	1,2	12,6	41,3	5,2	60,5	16,8	14,9	7,7	2,2	2,8	0,3	5,4
Fès	2,5	35,8	0,9	11,8	39,7	4,7	69,1	22,3	6,2	2,4	1,4	2,3	0,3	3,9

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté Multidimensionnelle par province														
Urbain														
Préfecture / Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%), 2014	IPM (en%), 2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%), 2004	IPM (en%), 2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)			Taux de pauvreté globale 2014(en%)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Cumul des pauvres monétaires et multidimensionnelle :	
									Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
Moulay Yacoub	9	37,9	3,4	9,3	40,0	3,7	59,1	9,4	15,5	16,0	16,2	4,8	4,2	25,2
Taounate	3,7	38,5	1,4	14,1	42,5	6,0	59,1	15,2	14,7	11,1	5,2	2,9	0,9	8,9
Boulemane	3,3	38,4	1,3	11,0	41,1	4,5	51,8	17,2	16,7	14,3	4,2	2,7	0,5	7,4
El Hajeb	3,1	36,6	1,1	15,1	41,5	6,3	63,7	17,7	11,8	6,8	1,1	2,8	0,2	4,1
Fès	2,5	35,7	0,9	11,6	39,6	4,6	69,2	22,4	6,1	2,3	1,3	2,2	0,3	3,7
Sefrou	2,1	36,6	0,8	8,3	40,0	3,3	57,9	24,3	11,5	6,3	1,4	1,9	0,2	3,6
Ifrane	1,8	35,4	0,6	8,4	40,0	3,4	55,8	26,2	11,8	6,2	0,4	1,7	0,1	2,2
Meknès	1,6	36,1	0,6	8,0	39,9	3,2	59,5	26	10,1	4,4	1,3	1,5	0,2	2,9
Taza	1,6	35,9	0,6	7,5	39,0	2,9	56,5	26,2	11,0	6,3	1,0	1,5	0,1	2,6

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté Multidimensionnelle par province														
Rrural														
Préfecture / Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%),2014	IPM (en%),2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle(en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%),2004	IPM (en%),2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014(en %)			Taux de pauvreté globale 2014(en%)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Cumul des pauvres monétaires et multidimensionnelle	
									Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
Taounate	26,2	40,5	10,6	49,3	44,9	22,2	52,5	6,9	24,1	16,4	6,2	22,9	3,3	32,4
Boulemane	23,9	44,8	10,7	43,4	46,2	20,1	46	7	26,1	20,9	10,8	18,3	5,5	34,6
Ifrane	23,9	42,6	10,2	55,8	46,7	26,1	49,3	7,3	29,3	14,1	6,8	20,2	3,7	30,6
Taza	23,8	41,9	10	48,0	44,8	21,5	48,2	7,7	25,6	18,5	6,6	20,4	3,4	30,4
Moulay Yacoub	15	39,9	6	48,1	44,4	21,4	59,1	8,3	16,5	16,1	9,0	13,1	1,9	23,9
Sefrou	14,7	41,1	6	37,6	44,6	16,8	52,6	7,7	25,0	14,6	6,8	12,2	2,5	21,5
El Hajeb	11,2	39,4	4,4	37,8	44,3	16,7	56,5	9,1	23,8	10,6	8,4	9,8	1,4	19,5
Meknès	10,4	38,8	4	30,7	42,8	13,2	61,2	10,4	18,3	10,0	6,7	9,2	1,2	17,1
Fès	7	37,2	2,6	21,8	40,8	8,9	67,3	20,2	8,3	4,1	7,3	6,2	0,9	14,3

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté Multidimensionnelle par commune														
Commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%), 2014	IPM (en%), 2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%), 2004	IPM (en%), 2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014 (en %)			Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
							Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle	pauvreté dure de la monétaire et multidimensionnelle	
									à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
Ain Jemaa	23,3	40,7	9,5	45,1	45	20,3	57,4	6,2	25,4	11	5,1	20,8	2,6	28,5
Sidi Abdallah Al Khayat	14,9	37,6	5,6	51,9	44,2	23	68,5	13	11,7	6,8	11,8	11	3,6	26,4
Charqoua	14,7	39,2	5,8	41,3	40,7	16,8	60,2	10,7	15	14,1	10,5	12,6	2,2	25,4
Dkhissa	12,8	40,6	5,2	23,9	42,8	10,2	52,7	12,3	24,2	10,7	2,9	12,1	0,7	15,7
M'haya	11,1	38,8	4,3	35,5	43,6	15,5	69,3	8,7	14,8	7,2	10,9	10	1,1	22
N'zalat Bni Amar	10,4	39,4	4,1	32,7	42,9	14	59,5	9,3	15,9	15,3	7,3	8,5	2	17,8
Dar Oum Soltane	10,2	38,3	3,9	37,7	42,5	16	63,5	5,7	22	8,7	6,8	9,2	1	17
Oued Jdida	8,4	37,5	3,2	23,4	41,5	9,7	62,6	7,8	17,6	12	4,8	8	0,3	13
Ain Orma	8,3	38,4	3,2	28,6	44,6	12,8	60	18,2	14,8	7,1	2,5	7,5	0,7	10,8
Ain Karma- Oued Rommane	8,3	38	3,1	28,4	42,4	12	57,4	13,2	20,4	9,1	7,8	7,5	0,8	16
Oualili	7,1	37,7	2,7	21,1	40,5	8,5	53,7	19,5	13,9	12,9	3,6	6,9	0,2	10,7
Dkhissa (AC)	6,4	36,7	2,4	13,1	37,8	4,9	54,7	13,7	22,3	9,3	19,6	4,1	2,3	26,1
Sidi Slimane Moul Al Kifane	6,4	37,2	2,4	21,8	42,1	9,2	58,4	10,8	18,5	12,3	7	5,2	1,2	13,4
Ain Karma- Oued Rommane (AC)	6,2	36,6	2,3	18,9	43,6	8,3	47,8	22,7	19	10,5	17,8	4,1	2,1	24
Mrhassiyine	6	38	2,3	24,9	41,4	10,3	66,4	11,2	16,1	6,4	3	5,3	0,7	9
Ait Ouallal	5,3	37,3	2	27,4	41,9	11,5	62,4	14,6	16,7	6,3	5,5	5,1	0,1	10,7
Majjate	4,8	37,6	1,8	20	42,3	8,5	56,9	15,9	17,4	9,8	4,7	4,5	0,3	9,5
Ain Jemaa (AC)	4,1	37,4	1,5	19,3	44,9	8,7	64,5	7,8	12,8	14,9	16,2	3	1,1	20,3
Sidi Slimane Moul Al Kifane (AC)	4	37,5	1,5	18,4	42	7,7	63,1	14,1	13,4	9,4	5,9	2,9	1,1	9,9
N'zalat Bni Amar (AC)	3,8	38	1,5	7,6	43,3	3,3	50,8	13	22,6	13,6	0	3,8	0	3,8
M'haya (AC)	3,2	37,3	1,2	9,4	39,6	3,7	62,3	18,1	11,9	7,7	3,7	2,7	0,5	7
Al Machouar - Stinia (Mun.)	2	37,3	0,7	4,7	39,2	1,8	54	29,7	11,8	4,5	0,6	1,8	0,2	2,6
Ouislane (Mun.)	1,9	35,7	0,7	13,5	41,4	5,6	63,8	26,2	7,2	2,9	2	1,7	0,2	3,9
Toulal (Mun.)	1,8	37,2	0,7	13,6	41,7	5,7	64,7	16,8	13,4	5,1	0,8	1,6	0,1	2,6
Meknès (Mun.)	1,4	35,9	0,5	7	39,2	2,8	59,1	28,6	8,9	3,5	0,5	1,3	0,1	1,9
Moulay Driss Zerhoun (Mun.)	1,3	36,7	0,5	8,6	39,9	3,4	53,3	29	9,8	7,9	2,9	1,1	0,2	4,2
Boufakrane (Mun.)	1,2	35,8	0,4	15,3	41,7	6,4	61,3	23,8	9,4	5,4	2,6	1	0,2	3,8

Source : HCP, RGPH 2004 & 2014